

Le siècle de Jésus-Christ. Partie 2, Le temps des apôtres

Autor(en): **Astié, J.-F. / Hausrath, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **6 (1873)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE
SIÈCLE DE JÉSUS-CHRIST¹

PAR

A. HAUSRATH

DEUXIÈME PARTIE

Le temps des apôtres.

V. Les troubles de Corinthe.

Rien de plus instructif à cet égard que la triste histoire des troubles qui agitèrent l'église de Corinthe. Elle nous montre combien il était dur ce sol dans lequel les premiers missionnaires eurent à répandre la semence de l'évangile et comment le plus sublime idéal commença à se réaliser dans une société profondément corrompue. Nous allons voir éclater, sur un petit théâtre, toutes les misères qui rongeaient l'église naissante.

Paul avait quitté Corinthe dans un moment critique. L'avènement de Néron au trône (an 54) avait provoqué une grande agitation politique qui n'avait pas manqué de susciter une agitation religieuse correspondante. Ainsi s'expliquent et le grand développement que l'enthousiasme apocalyptique avait pris en Macédoine, dans l'Achaïe, et peut-être aussi le facile accueil que la prédication de saint Paul sur le jugement dernier avait rencontré dans ce dernier pays. L'empire romain tout entier était en proie à un abattement des plus anxieux. L'a-

¹ Voir les livraisons de janvier et d'avril 1873.

ristocratie romaine, dont les jours étaient comptés, se montrait seule de bonne humeur. Nous avons vu comment ces préoccupations générales avaient trouvé de l'écho dans l'église de Thessalonique; tout autorise à penser qu'il en fut de même à Corinthe.

C'est alors que l'apôtre quitte cette ville, au moment où la première année du règne de Néron touche à sa fin. Ce départ dans une heure tellement agitée eut pour effet de plonger bon nombre de membres de la congrégation dans une excitation profonde. Le désordre est bientôt tel qu'on ne tarde pas à réclamer le retour de l'apôtre, qui cherche à leur faire prendre patience. (2 Cor. I, 17.) Contrairement à l'attente générale on vit accourir à sa place, pour le plus grand malheur de tous, d'abord l'alexandrin Apollos, puis quelques judaïsants de Palestine, les uns pleins de respect pour Pierre, les autres très fiers d'avoir personnellement connu le Seigneur Jésus. Une nuée de docteurs, tous attirés par la grande réputation de la ville, s'abattirent bientôt sur cette église, les uns pour s'y établir définitivement, les autres en passage; mais tous fort friands de domination spirituelle. (1 Cor. IX, 12.) Paul n'eut pas à se louer de ses dix mille maîtres si zélés à venir troubler ceux qu'il s'était donné la peine de convertir (1 Cor. IV, 14); il leur déclare que leur œuvre périra au jour du jugement et qu'ils n'échapperont eux-mêmes qu'à grand'peine, comme à travers le feu. (1 Cor. III, 15.) Quant à lui, s'accommodant aux besoins des ouvriers qui travaillaient sur les quais ou dans les entrepôts de Corinthe, il ne les avait pas entretenus des questions subtiles provoquées par la spéculation juive ou grecque. Il leur avait donné ce qu'ils pouvaient supporter : tout simplement du lait.

Les nouveaux venus, au contraire, étalent fort au long les subtilités rabbiniques et les philosophèmes de la nouvelle sagesse religieuse. Le commun des fidèles ne manque pas de mordre à la grappe; rien en effet n'impose tant aux gens simples que ce qu'ils ne comprennent qu'à demi. Le résultat ne se fit pas attendre. L'élément de l'édification risquait d'être entièrement banni des réunions pour céder la place à

des tournois de rhétorique et de dialectique, provoqués et abondamment entretenus par des points de vue si divers et si nouveaux. Le danger était d'autant plus grand que, en vrais Grecs, les Corinthiens plaçaient le bonheur de discourir au-dessus de tous les plaisirs de l'existence. Cette profusion de maîtres étrangers favorisait aussi une autre tendance de l'esprit grec, le besoin de se diviser en factions, en coteries, en partis. Il n'est pas possible au Grec d'avoir plusieurs maîtres; il faut qu'il s'attache exclusivement à l'un, qu'il n'est bien certain d'aimer comme il convient, que quand il ressent une haine vigoureuse pour tous les rivaux. Ainsi se développe un esprit de division et de dispute qui ne paraît pas avoir toujours ménagé saint Paul lui-même. (1 Cor. XIV, 38; XI, 16.) La discorde avait supplanté le premier amour; l'élan spirituel s'étant ralenti, les forces de l'homme naturel reprennent une vigueur nouvelle. Les premières fumées de l'enthousiasme dissipées, on peut voir la portée définitive de toute cette grande agitation.

Grâce à la vigueur de son génie, Paul avait entraîné bien des Corinthiens à sa manière de voir et de sentir les choses religieuses. Arrachant les uns aux antiques usages de la synagogue, les autres aux cultes joyeux de la Grèce, il les avait tous soustraits au tumulte de la grande ville pour les réunir dans une maison particulière. Cela fait, après que pour accepter l'évangile ils avaient dû probablement rompre avec bon nombre des membres de leurs familles, l'apôtre, poursuivant ses voyages, les avait laissés dans cet isolement, ne leur donnant pour toute consolation qu'un livre, un évangile et l'espérance du royaume qui approchait. Telle est l'impitoyable dureté de l'histoire du monde : elle ne se préoccupe ni des petits intérêts des familles, ni des exigences du sentiment. Quoi d'étonnant dès lors qu'après le départ de l'apôtre maint Corinthien se demandât avec angoisse pourquoi donc il les avait fait sortir d'Égypte, et se mit à murmurer contre les rêveries au moyen desquelles ils avaient été séduits. (1 Cor. X, 7; X, 12.) Mais c'est qu'à la lettre, elle était vraiment intolérable la position de ce petit troupeau. Voici par exemple des esclaves

qui sentent doublement le poids de leurs chaînes depuis qu'ils ont entendu parler de la glorieuse liberté des enfants de Dieu ; depuis que leurs yeux se sont ouverts sur les souillures de la famille païenne dans les liens de laquelle ils sont demeurés enlacés comme du passé. Cette grande révolution devait leur apporter avant tout la liberté. L'apôtre prend plaisir à les appeler « les affranchis de Christ. » Mais qu'est-ce à dire ? Est-ce que peut-être Christ n'aurait affranchi que leurs âmes du joug du péché ? Toutes les puissances de leur être soupiraient après une liberté plus saisissable, plus substantielle que celle que Paul semblait avoir en vue. L'évangile du royaume qui approchait n'avait donc fait qu'aiguillonner leur impatience, rendre leur position plus intolérable. Il est bien d'autres membres de la congrégation dont la position n'est pas plus facile. Certaines veuves songent à convoler en secondes noces ; des femmes s'estiment souillées par la cohabitation avec un mari demeuré païen ; d'autres, répudiées par le mari infidèle, persistent à demeurer attachées à lui dans les liens de l'amour qui croit tout, espère et souffre tout ; elles ne veulent pas se décider à rompre avec un mari, même quand l'apôtre s'écrie : Que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari ? (1 Cor. VII, 16.) Puis viennent des pères inquiets se disant que s'ils marient leurs filles ils scandaliseront les frères de la communauté, et qu'ils ne scandaliseront pas moins leurs parents s'ils les empêchent de se marier. (1 Cor. VII, 25.) Dans les rangs de tout ce petit monde avait pénétré celui qui était venu apporter, non pas la paix, mais bien l'épée prête à couper le monde en deux et débutant par déchirer le cœur de ces pauvres esclaves et de ces bons bourgeois. Paul a beau leur dire : « Aucune tentation ne vous a éprouvés, qui n'ait été une tentation humaine ; et Dieu est fidèle, qui ne permettra point que vous soyez tentés au delà de vos forces. » Qui ignore que les grandes tentations ne sont pas les pires, mais bien les tout ordinaires et journalières ? Ce sont justement ces dernières qui s'acharnent en foule sur cette congrégation. Ainsi il peut sembler surprenant, au premier abord, que les chrétiens aient continué à prendre part au culte des

idoles. L'apôtre exhorte de diverses manières à exclure de l'église ceux qui sont ouvertement idolâtres. (1 Cor. V, 11 ; VI, 9 ; X, 7.) Il ne peut être question en ceci que de personnes à demi-converties qui croyaient et au monothéisme et au polythéisme, car il y a place pour de bien grandes confusions dans la tête d'un homme simple. Mais ce qui portait surtout les chrétiens à participer au culte idolâtre, c'étaient des considérations de famille d'abord et ensuite le besoin de vivre en paix avec les voisins. Ce n'était pas tout. Les repas qui suivaient les sacrifices avaient leur attrait pour les uns ; pour d'autres il fallait transiger avec les dures nécessités de l'existence. Rien d'étonnant donc de voir se glisser dans le temple païen tel individu qui, la veille au soir, se trouvait dans la réunion des frères. Lorsque le voisin sacrifiait un coq à Esculape, en souvenir de la guérison d'un enfant, fallait-il donc que le chrétien se tint à l'écart comme un vrai sans cœur ? Lorsqu'une noce avait lieu, fallait-il déroger à l'usage en refusant des fleurs et en n'accompagnant pas le jeune bouc au temple de Vénus Aphrodite ? On comprend sans peine que tous n'eussent pas le courage de rompre en visière à de pareils usages. Beaucoup s'excusaient en disant que leurs visites dans le temple ne pouvaient tirer à conséquence puisqu'ils reconnaissaient fort bien la vanité de la religion païenne. Dès l'instant où ils ne voient dans les dieux que des fantômes, c'est une affaire sans conséquence que de leur offrir des libations et de l'encens. D'autres faisaient leur devoir et c'était la majorité. Il n'entraît pas dans les obligations du simple fidèle de faire le renchéri, de se maintenir dans l'isolement de façon à se faire tout un petit monde à lui dans le sein de sa propre famille. Ils avaient beau être convaincus que les temples païens étaient les demeures des démons fort friands du sang des victimes ; ils avaient beau savoir qu'en répandant du vin et de l'encens dans les repas qui accompagnaient les sacrifices, ils entraient en relation avec le monde des ténèbres, on n'en voyait pas moins un certain nombre prendre place aux tables des idoles. Les riches étaient entraînés à la chose par des devoirs de société, les pauvres par des considérations économiques. (1 Cor. VIII, 18.)

D'autres s'autorisaient de l'exemple des forts, mais ils étaient condamnés par leur conscience, qui leur reprochait de retourner à l'idolâtrie. Le disciple éclairé d'Apollos avait beau dire, pour un fidèle judéo-chrétien cette liberté-là était bel et bien de l'idolâtrie. Saint Paul ne s'inquiète pas de savoir s'il y a quelque chose de réel dans ces dieux du ciel et de la terre, Jupiter, Apollon, Artémis, les Faunes, les driades et les nymphes. Une chose est à ses yeux certaine : le diable a inventé l'idolâtrie ; ce que les païens sacrifient, ils l'offrent aux démons et non à Dieu. Or il ne veut pas que les siens aient communion avec les démons et que celui qui a pris place à une table dans le sanctuaire de Vénus Aphrodite vienne ensuite à la table du Seigneur pour saisir d'une main impure la coupe de bénédiction. Pour si justes que fussent les prescriptions de l'apôtre, elles n'étaient pas faciles à mettre en pratique. Aussi compare-t-il la position critique des fidèles à celle des Israélites après la sortie d'Égypte. Qu'ils ne s'imaginent pas être l'objet de l'élection de Dieu ; c'était également le cas d'Israël. Et cependant la plupart tombèrent dans le désert, sans voir jamais la terre promise.

Des tentations plus spéciales assiégeaient encore la nouvelle communauté. Bien loin d'être le désert, Corinthe était une ville commerçante des plus actives ; la manne n'y tombait pas du ciel ; il fallait se procurer de quoi vivre par un rude labeur qui risquait de n'être pas toujours des plus honorables. Pour vivre dans Corinthe, il fallait se livrer à des transactions commerciales que l'apôtre qualifie tout simplement du titre de voleries. Bien loin de relever le moral, le genre de transactions auxquelles il fallait se livrer sur la place de Corinthe avait pour effet de l'abaisser. On pouvait citer tel fidèle ayant recours à des gains déshonnêtes, sinon à des vols proprement dits. (1 Cor. V, 11.) Cette vie de négoce entraînait une autre conséquence non moins fâcheuse. Les chrétiens se faisaient tort les uns aux autres, et, faute de savoir s'arranger à l'amiable, il fallait aller plaider par - devant le préteur. Quelle impression de pareilles scènes devaient-elles produire lorsqu'ensuite, dans l'église, il fallait échanger le baiser fraternel !

Les dures réalités de la vie avaient donc prévalu. Ceux qui, dans une heure d'enthousiasme, s'étaient imaginé que c'est chose facile que de fonder ici-bas le royaume de Dieu, n'avaient pas tardé à faire l'expérience qu'aussi longtemps que l'homme est dans le corps la loi de la pesanteur le tire vers la terre.

Les choses en étaient à peu près là, lorsque, vers l'an 56 ou 57, saint Paul reparut à Corinthe. Il semble avoir gardé le plus triste souvenir du séjour qu'il y fit alors, car il n'eut plus jamais le courage de réaliser les divers projets qu'il forma d'y revenir. (2 Cor. II, 1.) Les Corinthiens n'avaient pas répondu à son attente : eux, de leur côté, n'avaient pas été moins déçus. Son orgueil paternel avait été profondément humilié lorsqu'il avait revu, au bout d'une année, la congrégation qu'il avait fondée. Ceux-ci clochant des deux côtés fréquentaient les temples des idoles et les réunions de l'église. D'autres s'étaient, comme les païens, introduits dans les lieux où se pratiquait le gain déshonnête : ils étaient retournés à leur vie de vol et de rapine. (1 Cor. V, 10, 11.) Il y en avait qui, en s'adonnant au vice de l'ivrognerie particulier à Corinthe, s'étaient replongés dans tous les désordres moraux qui caractérisaient cette grande ville aux mœurs dissolues. Le premier élan une fois arrêté, la force de résistance ayant fléchi, l'atmosphère démoralisante de Corinthe n'avait pas manqué d'exercer tout son pouvoir irrésistible.

Les choses n'allèrent pas mieux dans les réunions des fidèles. L'apôtre y trouve « des querelles, des envies, des colères, des débats, des médisances, des murmures, des enflures d'orgueil, » bref des désordres de tout genre. (2 Cor. XII, 20-21.) Paul avait exhorté, prié et supplié, il avait fait des menaces et assigné des délais, mais son autorité fut méconnue. (2 Cor. XIII, 2.) Il avait repris tout triste sa route vers le nord, vers l'Illyrie, versant des larmes sur ceux « qui ne se sont point repentis de l'impureté, de la fornication et de l'impudicité dont ils se sont rendus coupables. » (2 Cor. XII, 21.) Aussi l'apôtre se sentit pressé, dans une lettre de l'an 57 qui s'est perdue, d'écrire à l'église : « Si quelqu'un qui se nomme frère est for-

nicateur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou ravisseur, vous ne mangerez pas même avec un tel homme. » (1 Cor. V, 11.) Mais les Corinthiens ne se crurent pas obligés de procéder à une pareille épuration de la communauté. Ils se bornèrent à demander à leur tour à saint Paul, et cela sur le ton de l'ironie, qui donc à Corinthe n'aurait pas été sous le coup d'une pareille excommunication. (1 Cor, V. 9.)

Le peu d'influence que la présence de Paul et ses pressantes sommations exercèrent s'explique. Entre temps, ces autres docteurs, dont il a déjà été question, s'étaient introduits dans la congrégation ; ils paralysaient l'influence de l'apôtre, sans que la leur fût toutefois suffisante pour maintenir la discipline et l'ordre. Parmi ces docteurs itinérants qui prenaient et auxquels on donnait le titre d'apôtres, nul n'exerça une plus grande influence, dans la maison de Titius Justus, que l'alexandrin Apollos, qui était arrivé au christianisme d'une façon tout à fait indépendante. C'était le baptême de Jean qui l'avait porté à croire au royaume, et, bien que, dans sa foi à Jésus, il fût dépendant des autres, il n'en avait pas moins sa propre doctrine. Son origine alexandrine, la circonstance qu'il est désigné comme particulièrement versé dans les Ecritures, principalement les objections que saint Paul élève contre cette scolastique rhétorique qu'Apollos exposait à Corinthe, tout porte à voir en lui un sectateur de cette philosophie religieuse d'Alexandrie qui avait en Philon son plus brillant représentant. Bien qu'il eût été en rapports avec le Baptiste, Apollos n'était nullement un de ces prophètes populaires dans ce moment à l'ordre du jour, mais un chercheur, un esprit de premier ordre, un homme fort savant, comme cette école en possédait alors un fort bon nombre. En outre Apollos prenait plaisir à faire briller ses talents à la tribune de la synagogue alors qu'Aquilas et Paul, ayant reconnu l'inutilité de semblables tournois dialectiques, s'étaient depuis longtemps déjà retirés dans les chambres d'ouvriers et dans les réunions privées. Aquilas et Priscille s'imaginèrent donc avoir trouvé dans la personne de ce rhéteur justement l'homme qu'il fallait à l'église de Corinthe privée de conducteur. Or, comme cet

Alexandrin, désireux d'augmenter ses connaissances, était déjà en route pour la Grèce, antique patrie de la lumière et du beau, ils lui donnèrent des lettres de recommandation pour les amis de Corinthe. Pas plutôt arrivé, Apollos avait commencé ses discours dans la synagogue. Puissant dans les Ecritures, habile dans l'art de l'explication alexandrine, familier avec les mystères du sens profond de l'Écriture (1 Cor. II, 6), il avait charmé et amené au christianisme bien des gens que les paroles de Paul de Tarse avaient laissés froids. Des conversions nombreuses étaient venues fortifier le cercle des judaïsants qui se trouvaient déjà dans la congrégation. (1 Cor. III, 5 ; Act. XVIII, 2, 8.) Si la culture alexandrine était une des armes sur lesquelles Apollos s'appuyait, la tradition du baptême de Jean, exhortant à la repentance et à la conversion, était d'autre part un puissant moyen de faire impression. A partir du moment où il eut accès dans la congrégation, on fit tout à coup grand cas du baptême. Il paraît que l'ancien disciple de Jean administrait lui-même cette sainte cérémonie avec une pompe toute particulière. Il se peut que sur les bords de l'Hippocrène, pendant les soirées tempérées de la Grèce, il eût ressuscité le baptême de Jean qui avait jadis fait une si vive sensation sur les rives du Jourdain. Quoi qu'il en soit, les néophytes faisaient le plus grand cas des privilèges conférés par cette cérémonie, regardant d'assez haut ceux qui n'avaient pas eu part au même privilège. Il va sans dire que les anciens disciples de Paul furent blessés de cette attitude, et l'apôtre écrit de son côté : « Je rends grâces à Dieu que je n'ai baptisé aucun de vous sinon Crispus et Gaius, afin que personne ne dise que j'ai baptisé en mon nom ; j'ai bien aussi baptisé la famille de Stéphanas, du reste, je ne sais pas si j'ai baptisé quelque autre. Car Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour évangéliser. » (1 Cor. I, 17.) Ce ne furent pas seulement les conversions récentes et nombreuses, la pompe avec laquelle il administrait le baptême qui provoquèrent la formation dans l'église d'un parti d'Apollos, mais aussi la liberté, l'énergie de ses allures qui contrastaient fortement avec l'air maladif, un peu écrasé de Paul qui avait vivement conscience de la différence. (1 Cor. II, 3.) Mais

c'était surtout la manière philosophique et savante de présenter les choses qui, chez Apollos, enchantait ces Grecs, habitués, comme dit Cicéron, à faire beaucoup plus de cas du bien dire que du fond même des choses. Dès qu'Apollos, auquel saint Paul et les Actes rendent le témoignage d'être un grand orateur, s'était fait entendre dans la synagogue et dans les lieux publics, on avait vu accourir dans la maison de Titius Justus, non-seulement des foules de nouveaux frères, mais des disciples de Paul, en grand nombre, qui se tournaient vers la lumière nouvelle. Il n'y eut pas jusqu'à des amis intimes de Paul qui ne regrettassent l'ardent orateur quand il partit : eux aussi s'étaient habitués à se réchauffer à sa lumière.

L'apôtre des gentils lui-même, dans un parallèle assez étendu, a signalé le contraste entre sa manière d'enseigner et celle d'Apollos. Quand il reproche indirectement à Apollos de proposer une sagesse qui est de ce monde et des princes de ce monde (1 Cor. II, 6), et cela avec les paroles que la sagesse humaine enseigne, avec des discours pompeux, en paroles persuasives (1 Cor. II, 13 ; I, 4 ; I, 17), se rappelant que ce docteur est natif d'Alexandrie, on ne risque pas de se tromper en voyant en lui un adepte de Philon. Quand on entend saint Paul lui reprocher « les discours pompeux de la sagesse humaine, » cela laisse supposer que, par suite de sa conception dualiste de l'univers, Apollos n'exposait pas comme saint Paul un ensemble de doctrines chrétiennes, mais qu'il avait mis en usage dans l'église des raisonnements scolastiques fort pompeux sur le Dieu caché et sur le Dieu révélé, sur le Logos et sur les Eons. Présentée sous cette forme spéculative, la doctrine chrétienne commença à intéresser non-seulement les fidèles, mais encore les incrédules. (1 Cor. IV, 10.) Quant à Paul, il n'était, lui, qu'un fabricant de tentes, fort ignorant, un esprit bouché, un fou, comme il s'appelle lui-même, avec une amère ironie. (1 Cor. I, 25, 27.) Mais, grâce à l'éloquence d'Apollos, ses disciples devinrent « des gens habiles en Christ ; » quant à lui, Paul, il était resté sans influence ; il n'avait trouvé nul accès dans les meilleures classes de la société ; eux, au contraire, subjuguèrent leurs concitoyens par leur supériorité intellectuelle ;

ils forment déjà un cercle considérable, dont on reconnaît l'importance philosophique et même l'influence dans la vie politique. C'est ainsi qu'Apollos avait exposé un christianisme acceptable au monde, imposant aux Juifs par la démonstration biblique, tandis qu'il jouissait de la faveur du platonisme grâce à l'amphibologie du système de Philon. Il n'y a qu'un succès acheté à ce prix qui ne provoque pas de scandale. Tandis qu'auparavant il avait été beaucoup question de persécutions à Corinthe, tout est maintenant rentré dans le calme (1 Cor. X, 13); à moins que saint Paul ne raille, le christianisme aurait même été bien porté et influent. Paul n'avait qu'une unique objection à élever contre toutes ces belles choses; c'est qu'une telle sagesse des princes de ce monde qui vont être anéanties et oubliés n'était pas de la religion. Ce n'est pas pour lui une recommandation de voir les meneurs de l'opinion publique prendre la parole dans la congrégation, car quand les puissants de ce monde ont pris la parole dans le grand conseil dans l'affaire de Jésus, ils l'ont fait pour le rejeter. S'ils avaient eu la moindre intelligence de tout ce qui concerne le royaume des cieux, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. Plusieurs membres du troupeau n'avaient pas manqué de faire des réflexions de ce genre, tandis que d'autres s'étaient lancés avec joie dans l'interminable labyrinthe de ces querelles de mots. Aussi l'opposition entre les disciples de Paul et ceux d'Apollos aboutit-elle bientôt à des dissensions et à des divisions provoquées par l'envie. (1 Cor. III, 3.) Le lien de l'unité est rompu: chacun sent le besoin de faire connaître de qui il est partisan, de qui il se réclame. Déjà depuis les jours d'Homère les Grecs éprouvaient un plaisir tout particulier à pouvoir se vanter d'avoir eu un meilleur éducateur ou maître distingué, éclipsant tous les autres. A Corinthe, de même, on se vantait fort d'appartenir au parti de Paul ou d'Apollos, pour se rehausser d'autant plus soi-même en poussant son père spirituel. (1 Cor. IV, 6.) Ce n'est pas sans humeur que Paul se plaît à dépeindre ces étranges allures de ces excellents Corinthiens montant sur le trône judiciaire pour décider lequel leur va le mieux de Paul ou d'Apollos. (1 Cor. IV, 3.) Depuis qu'Apollos avait livré les vérités chrétiennes

à la rhétorique, l'esprit critique avait supplanté la foi naïve. Blasé, rassasié, on se préoccupe avant tout de la forme, au lieu de se placer sous la rigide discipline de la Parole. C'était à croire que ces gens avaient atteint le but, qu'ils avaient déjà franchi le pas pour quitter cette terre de misère et pénétré dans le royaume messianique et que, comme ils possédaient amplement tout ce qui leur était nécessaire, ils n'avaient plus qu'à porter sentence sur ce que les autres faisaient. (1 Cor. IV, 8.) En un mot, l'église de Corinthe, cédant aux travers de l'esprit grec, était en train de se transformer de société religieuse en école de philosophie. C'était sans le vouloir et en ne s'en rendant pas compte qu'Apollos lui avait imprimé une impulsion qui devait aboutir à de pareils résultats. Il semble n'avoir été que médiocrement édifié de l'espèce de culte dont il était l'objet. Ce qui est certain, c'est qu'en l'an 58 nous le retrouvons à Ephèse, en compagnie de Paul, repoussant énergiquement toute invitation de retourner à Corinthe, et cela, non pas uniquement par égard pour l'apôtre, mais par dégoût pour l'esprit de parti qui s'est donné carrière dans la congrégation de cette ville. (1 Cor. XVI, 12.) Car si louable que soit cette réserve, Apollos n'en avait pas moins fait à Corinthe un mal permanent. Il avait mis aux mains des Grecs querelleurs les armes de la controverse théologique. Aussi, même après son départ, les réunions d'édification continuèrent-elles à être le théâtre d'interminables discussions dogmatiques.

Dans un pareil état des esprits, il va sans dire que toutes les controverses importantes devaient tourner autour du grand problème qui avait alors le pas sur tous les autres : celui du jugement dernier et du règne du Messie. Tandis qu'à Thessalonique on était anxieux de savoir si tous ceux qui s'étaient convertis auraient part au royaume, la spéculation grecque était curieuse de savoir quel corps on aurait à la résurrection. La question paraît avoir été soulevée par les disciples d'Apollos. Cédant à la disposition des Alexandrins de spiritualiser le dogme, ils paraissent avoir nié une résurrection corporelle. Quelques disciples de Paul semblent s'être également rangés à cette manière de voir. (1 Cor. XV, 1-3, 11.) En tout ceci on

peut avoir été influencé par le besoin de s'opposer aux judaïsants qui, en se représentant les choses de la manière la plus grossière et la plus matérielle, provoquaient la vigoureuse opposition de l'esprit grec. Cette doctrine de la résurrection des morts leur faisait l'effet d'une rêverie d'enthousiastes qu'aucun homme sobre d'esprit ne pouvait admettre. (1 Cor. XV, 34.) « Comment, demandaient-ils, ressuscitent les morts et en quel corps viendront-ils ? » Quel étrange effet cela produirait pourtant si ces corps allaient reparaitre faibles, maladifs, défaits, comme lorsque nous les avons confiés à la terre. (1 Cor. XV, 43.) Le corps vivant a, sans doute, son éclat et sa gloire, mais on voit volontiers la terre recouvrir le corps mort. Dira-t-on peut-être que les trépassés reviendront revêtus d'un corps nouveau ; mais quelle mine aurons-nous avec nos corps actuels à côté de ceux qui reviendront revêtus d'un corps glorifié ? (1 Cor. XV, 50.) Voilà certes bien des problèmes de nature à exciter la volubilité des langues grecques et à amener l'eau au moulin tapageur de l'éloquence corinthienne. Les Grecs de naissance, l'ancien noyau de la communauté rassemblée par saint Paul, étaient naturellement du côté de ceux qui critiquaient. De sorte que Paul lui-même se trouvait en cause, bien que la controverse n'eût probablement pas pris cette importance sans les exagérations des deux tendances extrêmes : les rêveries spiritualistes des alexandrins et les représentations grossières que les judaïsants se faisaient de la résurrection. Mais les Palestiniens faisaient justement un grand crime à l'apôtre de ce que ses adeptes niaient cette doctrine, à leurs yeux présupposition *sine quâ non* de la prédication messianique.

Une autre série de controverses permet de constater la présence à Corinthe de ce parti judaïsant qui poussa l'esprit de faction à son apogée. A l'esprit de parti et à la vanité grecque les judaïsants étaient venus ajouter l'apogée de l'âcreté, de l'intolérance pharisaïque et de la haine dogmatique : comment tous ces travers réunis n'auraient-ils pas accompli leur œuvre de dissolution ? Nous allons donc voir se reproduire à Corinthe, mais dans des conditions toutes nouvelles et extrêmement

remarquables, ce qui s'est déjà passé en Galatie. Une ville qui comptait dans ses murs un si grand nombre de Juifs et qui se trouvait de plus en relations permanentes avec les congrégations de l'Asie mineure, dans le sein desquelles s'accomplissait la réaction des judaïsants contre l'apôtre Paul, ne pouvait manquer d'être entraînée dans le même mouvement. Il débarquait journellement à Cenchrée des foules de Juifs et de Syriens. Parmi eux pouvait se trouver un disciple de Jésus, se réclamant de Pierre, et aussi des hommes ayant vu Jésus lui-même en Galilée, ayant entendu sa voix, et qui n'étaient pas médiocrement fiers de tous ces avantages extérieurs. (2 Cor. XV, 6-12 ; X, 7.) Ce n'était pas assez pour eux de se dire disciples de Pierre : ils étaient *ceux de Christ*. (1 Cor. I, 12.)

Cette forte émigration s'explique en partie par la pauvreté de l'église de Jérusalem. La diaspora n'avait pas seulement à envoyer de l'argent pour les pauvres de la Palestine, les pauvres venaient en foule le chercher eux-mêmes. Ils avaient beau être singulièrement fiers du pompeux nom de parti qu'ils avaient adopté ; ils avaient beau se présenter solennellement, le fait est que bon nombre d'entre eux ne s'étaient avisés de leur vocation missionnaire que lorsque la faim les avait fait partir, alors que la mesure de froment coûtait un denier en Palestine et que la population de Jérusalem commençait à périr de famine. De ce nombre sont ces docteurs itinérants qui, désireux avant tout de se rassasier, dévorent les églises et leur prennent ce qu'elles ont. Tout cela ne les empêche pas d'être très fiers d'avoir été convertis immédiatement par Jésus en personne, et de s'appeler en conséquence ceux de Christ, les *Christiens*. Nous verrons bientôt que leurs meneurs s'élevèrent avec une vigueur toute particulière contre l'apostolat de Paul, ne pouvant d'aucune façon reconnaître l'autorité d'un homme qui n'avait point connu Jésus selon la chair. Tandis que ces ardens s'appelaient spécialement les chrétiens, on désignait comme disciples de Pierre les hommes plus modérés qui, se plaçant au point de vue du collège apostolique, considéraient la loi comme obligatoire à certains égards pour les fidèles d'origine païenne. De ce nombre étaient sans doute beaucoup de

judéo-chrétiens et aussi des Grecs qui, ayant besoin de résultats saisissables, voyaient dans la discipline de la loi juive une digue contre la vie scandaleuse que menaient leurs frères plus pauvres.

Une si grande diversité de points de vue et de points de départ est un fait inquiétant pour toute communauté religieuse. Le péril devait être plus grand encore à Corinthe, parce que l'esprit factieux des Grecs, s'emparant de ces antithèses, prenait parti pour chaque opinion nouvelle et se mettait à son service. C'était justement là ce qu'il fallait à l'esprit de domination inné aux judaïsants. Ici comme en Galatie ils furent très heureux de soulever dans le sein d'une église chrétienne ces querelles dogmatiques qu'ils avaient l'habitude de débattre dans le ghetto avec des langues singulièrement affilées, souvent renforcées de couteaux qui ne l'étaient pas moins. (2 Cor. XI, 26.) A Corinthe comme en Galatie, leur plus grand souci c'était de rabaisser la personnalité de saint Paul. Quelques-uns d'entre eux ne s'étaient pas rendus à Corinthe pour leurs propres affaires ; ils se donnaient comme apôtres de Christ, qu'ils avaient personnellement connu ; c'était sur ce fait qu'ils fondaient le droit d'être nourris par l'église, eux et leurs femmes, et de recevoir d'autres secours de divers genres. (2 Cor. XI, 19-20.) Comme l'apôtre n'avait pas pris de liberté de ce genre avec l'église de Corinthe, les judaïsants disaient hardiment que Paul et Barnabas, en s'abstenant de faire usage de ce droit apostolique, avaient reconnu qu'ils n'étaient pas de vrais apôtres, des messagers envoyés par Christ lui-même. (1 Cor. IX, etc.)

Quand saint Paul écrivit sa première épître aux Corinthiens, le danger venant de ce bord-là ne lui paraissait pas encore fort menaçant. Sans cela il n'eût pas dirigé tous ses traits contre l'antinomisme de la congrégation ; il ne se serait pas modestement désigné lui-même comme un avorton indigne d'être appelé apôtre. Mais aussi, qui se serait douté de la profonde métamorphose qui allait s'accomplir en si peu de temps ! qui aurait soupçonné qu'une congrégation qu'il fallait détourner de la fréquentation des temples des idoles, dont la tendance était de transformer la maison de Titius Justus en une école de sophistes dont

les membres, d'origine juive, avaient presque honte de leur descendance (1 Cor. VII, 18), qui aurait cru que quelques semaines suffiraient pour jeter un pareil troupeau dans les bras des judaïsants venus de Palestine ? Bientôt cependant on s'aperçut que ces étrangers remuants travaillaient à prendre dans leurs filets les églises de l'Achaïe, comme ils avaient fait de celles de l'Asie mineure. On voit déjà indirectement par l'épître aux Corinthiens de l'an 57, ou du commencement de l'an 58, que le levain des pharisiens avait saturé à cette date les pores de la vie ecclésiastique, et empoisonné toutes les relations. Mais la nature saine des Grecs réagissait encore fortement, trop fortement même contre cet élément étranger ; c'est là peut-être ce qui décida saint Paul à renouveler sur ce théâtre le combat contre ses anciens adversaires. La circoncision est encore présentée comme obligatoire, mais elle ne sert qu'à contre-balancer la disposition que les judaïsants ont à se paganiser. (1 Cor. VII, 18.) En revanche la querelle au sujet des prescriptions alimentaires reparaît plus vive que jamais, parce que les judaïsants faisaient grand bruit de la participation aux viandes sacrifiées aux idoles. Parmi les viandes qui, à Corinthe, se débitaient à la boucherie, il s'en trouvait provenant d'animaux sacrifiés aux faux dieux. Après que la divinité et les prêtres avaient eu, dans le temple, la part qui leur revenait du sacrifice, on consommait ce qui restait dans les repas qui avaient lieu dans le vestibule du sanctuaire, dans les maisons particulières, ou bien on le portait sur le marché pour le vendre. Dans les grands sacrifices publics, le temple lui-même tirait parti de cette manière d'une grande quantité de viande. Les pauvres en profitaient d'abord, parce que cette chair était meilleur marché que l'autre, ensuite parce qu'on s'en faisait des cadeaux entre amis et parents ou qu'on s'invitait à en manger dans les familles. (1 Cor. X, 26.) Il y a plus. Comme la plupart des fêtes de famille étaient accompagnées d'un sacrifice, il pouvait arriver qu'on présentât de cette viande à un chrétien invité à célébrer le retour, la guérison d'un ami, bien qu'il s'abstint du reste de fréquenter les temples. Dans de pareilles rencontres, saint Paul ne s'était fait aucun scrupule de manger de telles viandes con-

formément au principe du psalmiste, « la terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient. » (1 Cor. X, 26.) Or, lorsque les judaïsants voulurent interdire de manger des viandes sacrifiées aux idoles, une vive discussion s'éleva entre eux et les disciples de Paul et d'Apollos, qui faisaient preuve de plus d'intelligence et de plus de culture philosophique, en se plaçant au-dessus de ce préjugé. Les deux excès parurent à l'apôtre de vrais enfantillages. « La viande, dit-il, ne nous rend pas agréables à Dieu ; car si nous mangeons, nous n'en avons rien davantage ; et si nous ne mangeons point, nous n'en avons pas moins. » (1 Cor. VIII, 8.) Mais les Corinthiens n'auraient pas été des Grecs s'ils n'avaient trouvé là encore une occasion de querelles, de se haïr et de se maudire. Si cette horreur pour les viandes sacrifiées aux idoles nous rappelle déjà ce parti des judaïsants qui s'écriera plus tard dans les congrégations de la Phrygie : « Ne mange, ne goûte, ne touche point » (Col. II, 21), une autre déclaration trahit une disposition du même genre, quand nous en entendons d'autres proclamer « qu'il est bon à l'homme de ne pas se marier. » (1 Cor. VII, 1.) Il est vrai que cette solution-là de la difficulté ne saurait provenir des adhérents de Pierre, puisque Paul rappelle que cet apôtre et les autres n'ont pas seulement chacun leur femme, mais qu'ils la prennent avec eux dans leurs voyages. Mais il est fort possible que ce fut là un trait distinguant les disciples de Pierre des chrétiens ; ces derniers, fiers d'avoir contemplé le visage du Seigneur, entendaient l'imiter jusque dans la vie du célibat. En tout cas cette manière de voir avait bien eu ses représentants parmi les chrétiens sortis des rangs des esséniens, puisque dix ans plus tard, l'auteur de l'Apocalypse parle de cent quarante-quatre mille hommes qui ne s'étant pas souillés avec des femmes auront la première place près du trône de l'agneau. Comme cette question a été également soulevée dans l'église de Corinthe, après le départ de l'apôtre, on ne risque pas de se tromper en considérant les chrétiens comme les propagateurs de ces vues esséniennes. On se met donc à inquiéter les personnes mariées ; quelques femmes enthousiastes prétendent se divorcer de leurs maris ; des veuves disposées à se remarier sont mal vues (1 Cor. VII, 3 ;

X, 8), quelques femmes trouvent intolérable de vivre au sein d'une famille païenne et impure avec un mari inconverti ; on s'élève contre les mariages mixtes, et on entend que ceux qui partagent la même foi vivent comme frère et sœur (1 Cor. VII, 12, 13 ; 5, 36) ; on insiste pour que les jeunes filles demeurent célibataires ; on met sur la conscience des pères de ne pas leur permettre de se marier. (1 Cor. VII, 36.) Ces controverses, que les écrivains satiriques de Rome reprochaient aux sectateurs des cultes égyptiens, étaient aussi soulevées dans les familles chrétiennes par les représentants d'une tendance orientale, rituelle et essénienne. Les disciples de Paul étaient d'autant plus embarrassés en présence de scrupules de cette nature que l'apôtre, partant de l'idée que le royaume ne tarderait pas à être fondé, avait plutôt détourné du mariage. Il était fort naturel que toutes ces différences qui troublaient la paix de la famille chrétienne fussent débattues dans les réunions de l'église, qui en prirent, cela va sans dire, un caractère fort orageux. Il y avait tant de sujets à discuter que ce fut une grande question de savoir qui prendrait la parole. Les partisans de Pierre ne pouvaient s'accommoder des longs discours, à la mode de l'école, que faisaient les adeptes d'Apollos. (1 Cor. XIV, 31.) En général un grand besoin de parler s'était manifesté parmi les Grecs à la langue déliée. Quand l'un avait la parole, il en abusait, tandis que les autres, prétextant qu'ils étaient également poussés par l'Esprit, l'interrompaient ; de sorte qu'il arrivait à plusieurs prophètes de parler en même temps, si bien que le Dieu qui semblait présider à tout cela faisait plutôt l'effet d'être un Dieu de confusion qu'un Dieu de paix. (1 Cor. XIV, 29-33.)

C'était probablement les beaux parleurs de l'école d'Apollos qui se rendaient surtout coupables de cet égoïsme éloquent. Mais ce fut bien pire quand les Syriens et les Palestiniens accourus à Corinthe introduisirent dans cette église les états extatiques, le saint délire, l'enthousiasme des bacchantes, trait caractéristique des chrétiens de Syrie. Des paroxysmes de ce genre, importés en Grèce, étaient tout à fait artificiels et ne pouvaient manquer d'aboutir à de criantes exagérations. Ce qui montre bien que les excès du parler en langues n'éclatèrent

qu'à cette date, c'est la surprise évidente qu'éprouve l'apôtre en apprenant la chose. (1 Cor. XII, 1 ; XIV, 6, 20.) Il a beau connaître ces états extatiques et reconnaître en eux le souffle de l'Esprit, il n'en a jamais fait et il n'entend pas qu'on en fasse un moyen d'édification publique. (1 Cor. XIV, 19, etc.) Il est bien vrai que, déjà quand la communauté avait été fondée, plus d'un fidèle, entraîné par la vivacité de ses impressions, avait pu donner issue à la surabondance de ses sentiments par des sons inarticulés ; mais on allait plus loin maintenant. Le troupeau tout entier prenait les allures évaporées d'une réunion d'enthousiastes, de fanatiques, éclatant en cris de joie ou de détresse. C'était là, dans les veines de cette église de Grecs, une goutte de sang syrien qui ne s'y était certainement pas introduite du fait de saint Paul. Il décrit en effet les allures nouvelles du troupeau avec un étonnement semi-ironique : il s'agit d'un certain parler en l'air, de cris bruyants et inarticulés rappelant la trompette, la harpe, le hautbois, les cymbales, mélange confus de sons barbares, langue nouvelle qui se distingue des soixante-dix alors connues en ce qu'elle ne renferme pas de mots. (1 Cor. XIV, 6-25.) Tout ce que dit l'apôtre de ce phénomène respire le dégoût et la raillerie. Rien ne prouve mieux combien cette congrégation s'est écartée de la doctrine apostolique sur les dons spirituels que le fait que ses membres s'imaginent ne pouvoir arriver à obtenir conscience du Saint-Esprit qu'au sein de cette agitation bruyante, provoquée par l'extase. (1 Cor. XII, 15.) Celui qui réussissait à se placer dans cet état de turbulent enthousiasme se croyait très favorisé de l'Esprit et regardait tous les autres du haut de sa grandeur ; celui au contraire qui ne connaissait personnellement ni ce parler en langues, ni ces soupirs et ces bruyants cris d'allégresse, s'imaginait que l'Esprit n'était point en lui ; il devenait inquiet au sujet de son élection. (1 Cor. XII, 15-20.) Et c'étaient les plus sincères de tous qui pouvaient être conduits à se demander avec angoisse s'ils faisaient partie du corps mystérieux de Christ, alors qu'ils étaient hors d'état de montrer aucun témoignage éclatant de la présence de son Esprit en leur personne. Ils devaient être d'autant plus portés à se

dire tout cela qu'ils passaient pour les membres les moins honorables, si même on ne leur contestait pas le droit de faire partie des pneumatiques. (1 Cor. XII, 12-27.)

Mais, tandis qu'on s'imaginait pouvoir, dans cette extase, se rapprocher de plus près de Dieu qu'en prononçant des discours sensés et en se conduisant d'une manière raisonnable, il se passait, au milieu de ces scènes, des faits qui ne pouvaient manquer de surprendre fort les plus croyants. Alors qu'ils se démenaient le plus fort, quelques-uns se sentaient contraints de blasphémer contre ce que le troupeau considérait comme ce qu'il y avait de plus saint : on entendit retentir dans les assemblées chrétiennes elles-mêmes la terrible parole : *Anathème à Jésus*, que jusqu'alors la populace de la synagogue avait seule fait entendre. (1 Cor. XII, 3.) Ce n'était plus la pureté de l'enthousiasme provoqué par le parler en langues de Jérusalem. Paul lui-même, auquel les Corinthiens effrayés racontent ce fait, les avertit de ne plus retomber dans l'état d'esclavage spirituel de la mantique païenne. La sainte folie d'un prêtre de Cybèle, avec son aveugle entraînement et son délire irresponsable, est tout à fait déplacée dans la réunion de chrétiens assemblés pour s'édifier. Et il n'est pas autre chose cet état inconscient d'extase dans lequel on fait et on dit des choses qu'on doit se reprocher quand on est de nouveau lucide. Il est fort possible que, pour les habitants de la Palestine et de la Syrie, de telles séances orageuses, auxquelles l'épuisement général mettait seul un terme, ne fussent rien de nouveau. A Corinthe le milieu était beaucoup plus dangereux ; le désordre, le manque de décorum résultant d'une agitation de ce genre, engendraient d'autres excès, tels qu'il ne s'en était jamais vu de semblables dans aucune église chrétienne.

Les femmes grecques, qui, à la vérité, occupaient dans la société une tout autre position que celle des femmes syriennes, se produisaient et se mettaient en avant dans les assemblées chrétiennes, comme on ne l'avait jamais vu nulle part ailleurs. S'étant une fois mises au-dessus des usages reçus, elles cédaient, elles aussi, aux impulsions de l'esprit, et comme chacun des inspirés donnait essor aux paroles qui traversaient

son esprit, elles donnaient libre cours au flux de leurs paroles, pleinement convaincues que c'était une puissance supérieure qui agitait et ébranlait leurs cœurs. Il y avait plus encore. En face de la destinée inouïe, dont la perspective les avait arrachées aux petites préoccupations de la vie journalière, afin d'attendre les grandes choses qui allaient arriver pour elles et par elles, il s'était éveillé chez les femmes un certain esprit débordant d'animation et de vie qui ne s'accommodait pas de la subordination rigoureuse qui ordinairement mettait la femme après le mari. (1 Cor. XIV, 34 ; XI, 3.) Ayant déposé leur voile, ce que les courtisanes seules se permettaient, elles ne craignaient pas de tenir tête aux hommes pour faire part, elles aussi, des inspirations et des révélations qui leur étaient accordées. Il va sans dire que de pareilles allures ne manquaient pas de scandaliser fort les Syriens habitués à voir les femmes vivre dans la reclusion. Et toutefois cet excès ne s'en rattachait pas moins à l'exaltation que personne n'avait tant contribué à propager que ces mêmes Syriens.

Les assemblées d'église perdirent en dignité; les agapes n'eurent plus leur solennité. C'est ainsi qu'on vit de la façon la plus claire que ces scènes bruyantes, d'origine récente, n'impliquaient nullement une surabondance d'enthousiasme moral. L'apôtre était au contraire parfaitement dans son droit quand il opposait la vie dans la charité aux entretiens en langues, avec les hommes et avec les anges. En dépit de l'exaltation des réunions, les membres qui les composaient étaient devenus intérieurement froids: il régnait entre eux de la réserve et en partie de la haine. Dans de telles dispositions d'esprit, l'agape était devenue une forme vide, qu'il aurait été plus sage de laisser tomber en désuétude, puisque, comme dit l'apôtre, on ne se réunissait que pour empirer. (1 Cor. XI, 17.) La division des partis avait été poussée si loin qu'il ne pouvait plus être question de la communauté qui avait jadis caractérisé l'agape. Sous prétexte qu'on avait faim et qu'on ne pouvait pas attendre, chacun consommait ce qu'il avait apporté. (1 Cor. XI, 33-34.) Les riches s'atablaient et banquetaient; les pauvres avaient faim; plusieurs profitaient de l'occasion pour boire avec excès.

(1. Cor. XI, 21.) Quant à ceux qui avaient pris l'habitude d'être nourris à ces agapes, ils s'éclipsaient et rentraient chez eux tout honteux. (1 Cor. XI, 22.) Pour ce qui les concernait ils ne rapportaient pas de ces réunions les impressions en vue desquelles on les avait instituées. Loin de devenir meilleurs, ils avaient empiré. Il va sans dire que saint Paul fait ces descriptions avec quelques réserves. (1 Cor. XI, 18.) Ces plaintes lui étaient parvenues par les esclaves de la maison de Chloé qui, dans ce moment, se trouvaient à Ephèse. Comme tous les pauvres, ils avaient bien des plaintes à faire contre la conduite des riches : ils étaient partie intéressée dans toute l'affaire. (1 Cor. XI, 18.) Ils admettaient du reste qu'il y avait d'éclatantes exceptions. (1 Cor. XI, 19.) Paul, de son côté, savait à merveille, d'après ce qui s'était passé à Thessalonique, que les pauvres avaient souvent abusé de l'institution des agapes pour se faire nourrir par les personnes aisées. Néanmoins, quelles que fussent les considérations que les riches pussent faire valoir pour leur défense, une chose était évidente : le contraste entre l'idéal et la réalité était par trop criant dans ces « repas de charité. » Qu'était devenu le feu du premier amour qui, à peine vingt ans auparavant, avait poussé les chrétiens à mettre en commun tout ce qu'ils possédaient et donné naissance au nom de frère ? Ce qui rendait plus pénible encore l'impression produite par ces repas de charité sans charité, c'est qu'on prenait la cène immédiatement après ces désordres ; les uns y participaient rassasiés et ivres, d'autres le cœur gonflé d'envie. De sorte que l'un prenait le pain consacré comme moyen d'apaiser sa faim ; l'autre prenait le vin alors que la boisson lui avait si bien troublé l'esprit qu'il n'était plus en mesure de distinguer ce pain-là et ce vin-là de tout autre pain et de tout autre vin. (1 Cor. XI, 29.)

A tous égards donc il y avait une déviation telle de l'organisation primitive du troupeau, qu'on ne pouvait pas se la représenter plus criante. On avait un sentiment de la chose dans la congrégation elle-même : il se trahissait en ceci, c'est qu'on soupirait tour à tour après une visite, aujourd'hui de Paul, demain d'Apollos, d'autres fois enfin des chefs de la Palestine.

(1 Cor. XVI, 12, 5; 2 Cor. XI, 4.) Sur un point du moins, les Corinthiens ne se faisaient pas illusion : ils s'avouaient que leurs circonstances réclamaient une main organisatrice.

Le tableau que Paul lui-même retrace de sa principale congrégation nous explique le ton comminatoire des lettres adressées dans l'*Apocalypse* aux troupeaux fondés par l'apôtre des gentils. Saint Paul, toutefois, s'exprime avec plus de douceur, et, bien que le mal ne fasse pas défaut, il sait voir le bien qui peut se trouver à côté. Le terrain ensemencé par Paul et arrosé par Apollos ressemblait à un champ où l'ivraie avait étouffé le bon grain. Ce n'est pas à dire que la bonne semence eût été complètement étouffée. Ce qui le prouve c'est la lettre que les Corinthiens écrivirent vers l'an 57 et 58 à saint Paul et dont nous pouvons conjecturer le contenu d'après la réponse que leur fait l'apôtre dans sa première épître. L'ivraie et la bonne semence croissent ensemble dans le champ. A côté du libertinisme le plus impudent, se trouvent les scrupules les plus délicats de la charité qui se dévoue et d'une conscience sévère ; à côté de l'égoïsme, au cœur dur et froid, se rencontre la joyeuse abnégation de l'amour. (1 Cor. VI, 13-18, comp. avec VII, 16; XI, 21, avec XVI, 15.) Mais l'œil de l'apôtre était fait de telle façon qu'il voyait le bien avant le mal et qu'il arrêta de préférence ses regards sur lui. Cela ne l'empêche pas de mettre à nu chaque plaie, bien que ce soit d'une main délicate et tendre. Voilà pourquoi sa première lettre aux Corinthiens, écrite peu de temps avant Pâques de l'an 58 (1 Cor. V, 6-8, comp. XVI, 8), est un magnifique monument de son beau caractère, de sa profonde connaissance des hommes et de sa grande expérience de la vie, qui sait ménager et absoudre quand il convient de le faire. Pour bien comprendre cette épître, il faut se rappeler qu'il avait déjà été question, oralement ou par écrit, des désordres qui s'étaient introduits dans l'église de Corinthe. Paul lui-même, quand il s'était arrêté dans cette ville, en route pour l'Illyrie, avait sérieusement insisté sur la nécessité de purifier l'église, déclarant avec menace que, s'il en était autrement, il ne garderait, à son retour, aucun ménagement. (2 Cor. XIII, 12.) Par une lettre écrite durant le

voyage, il avait expressément réclamé l'expulsion des pécheurs notoires. (1 Cor. IV, 9.) Mais les Corinthiens, gâtés par le langage démonstratif et pathétique des nouveaux docteurs, n'avaient pas su découvrir le sérieux profond qui se cachait sous un langage doux et suppliant : le genre déclamatoire, qui s'était introduit depuis peu dans l'église, ne lui avait pas permis de distinguer entre le sérieux moral et une rhétorique pompeuse et vide. (1 Cor. IV, 19-20.) Ils avaient trouvé saint Paul, lors de sa visite, si modeste et si humble, qu'ils ne savaient que penser de la lettre, assez vive, arrivée après son départ. Pendant quelque temps tout demeura donc en l'état. (2 Cor. X, 10 ; 1 Cor. IV, 9.)

Paul envoie Timothée avec instruction, en présence des querelles dogmatiques, d'exposer aux Corinthiens comment l'apôtre enseignait dans toutes les églises. (1 Cor. IV, 17.) Il n'était pas sans se demander avec inquiétude si son disciple était à la hauteur de sa mission. « Que si Timothée vient, écrit-il, prenez garde qu'il soit en sûreté parmi vous ; car il s'emploie à l'œuvre du Seigneur comme moi-même. Que personne donc ne le méprise, mais conduisez-le en toute sûreté. » (1 Cor. XVI, 10-11.) Saint Paul est ainsi dans une grande angoisse, lorsqu'il charge son compagnon de la difficile mission d'aller rétablir l'ordre à Corinthe. Au fait, comme l'apôtre avait catégoriquement assigné une époque aux éléments impurs pour qu'ils eussent à s'améliorer avant son retour, c'était lui-même qu'on attendait. (2 Cor. XIII, 2.) Et quand son retour se fit attendre quelques-uns se mirent à s'enfler d'orgueil comme s'il ne devait pas revenir. Paul fut alors obligé de leur répéter par écrit qu'il viendrait bientôt et qu'il mettrait à l'épreuve, non pas l'éloquence à la façon d'Apollos de ceux qui se vantaient, mais leur force. « Le royaume des cieux, dit-il aux chefs de parti déclamateurs, ne consiste pas en paroles, mais en efficace. » De plus il rappelle la puissance qu'il a de reprendre et de châtier : « Que voulez-vous ? Irai-je à vous avec la verge, ou avec charité et un esprit de douceur ? » (1 Cor. IV, 18.) Mais, alors que les Corinthiens prétendaient déjà que Paul redoutait de se risquer dans leur voisinage, ils devaient être encore beaucoup

plus enflés d'orgueil lorsqu'il envoya à sa place le jeune Timothée, en les priant de le traiter avec indulgence. Au fait l'apôtre avait double raison d'être inquiet au sujet de son cher Timothée. Les nouvelles s'étaient en effet croisées. Paul avait déjà envoyé son disciple à Corinthe lorsqu'il trouva à Ephèse Chloé, cette dame de Corinthe dont trois des esclaves, Stephanas, Fortunatus, Achaïque (1 Cor. I, 11 ; XVI, 15-17), appartenaient à la congrégation de cette ville. Ils étaient chargés d'inviter Apollos à se rendre à Corinthe (1 Cor. XVI, 12) ; ils étaient aussi porteurs de la lettre du troupeau à laquelle Paul répond dans notre première épître. (1 Cor. VII, 1 ; VIII, 1 ; XI, 2.)

Au commencement saint Paul se sent rafraîchi et relevé par la présence de ces dignes représentants de l'église de Corinthe. Parmi eux se trouvait celui qui avait été les prémices de l'Achaïe et qu'il avait baptisé avec toute sa maison. (1 Cor. XVI, 17 ; I, 16.) Les trois lui rappellent donc les jours du premier amour, et quand il prend la plume, malgré les expériences antérieures, il est tout disposé à voir en eux les représentants du troupeau tout entier. Paul exprime le désir qu'on ait de la considération pour eux ; il espère que le fait qu'ils sont avec lui aura d'heureuses conséquences pour les Corinthiens. (1 Cor. XVI, 18.) D'après les descriptions qui lui ont été faites, ce qui lui pèse le plus sur le cœur et ce dont il doit parler avant tout, c'est le déplorable esprit de parti qui divise les Corinthiens. L'apôtre pénètre avec une surprenante perspicacité toutes les cabales ; il flagelle de son ironie ces réunions dans lesquelles chaque coterie s'enfle d'orgueil pour la plus grande gloire de ses meneurs, et fait valoir auprès des autres qu'elle possède les meilleures doctrines. (1 Cor. IV, 6.) L'apôtre décrit fort bien les allures de ces partis ; chacun prône ses adeptes pour se maintenir lui-même en honneur. Mais qu'il est devenu étroit le point de vue des Corinthiens, depuis qu'ils ont contracté l'habitude d'apprécier toutes choses en se demandant si elles profitent au parti, et de rejeter tout ce qui ne rappelle pas Apollos ou Pierre, de ne tenir pour important que ce qui se rapporte à leur coterie ! C'est là le point de vue que prend l'apôtre dans notre épître en présence des misérables petites querelles des partis. Il montre aux

Corinthiens qu'ils font beaucoup trop peu de cas de ce qu'ils possèdent et comment ils renoncent à tous les moyens de développement que Dieu a mis à leur disposition, parce que chacun ne veut tenir pour bon que ce que son docteur favori lui donne. Ils se ferment l'horizon ; ils arrêtent leur développement par les sources mêmes. L'apôtre leur parle du plus profond de son cœur quand il s'écrie : « Toutes choses sont à vous ; soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir, toutes choses sont à vous. » (III, 21-23.) Et cet esprit de parti n'est pas moins indigne de l'apôtre que des Corinthiens. Ce qu'ils disent est parfaitement exact ; il ne s'est pas produit à Corinthe avec la confiance en lui-même d'un sophiste accompagné d'applaudissements, mais dans la faiblesse, dans la crainte et un grand tremblement. C'est qu'aussi il ne réclamait pas des applaudissements pour lui-même, mais simplement l'obéissance à l'égard de Dieu. Tous les vrais évangélistes sont ouvriers avec Dieu et recevront de lui leur récompense ; ils ne travaillent pas en vue de s'assurer les remerciements du troupeau. (1 Cor. IV, 5.) Paul établit, au sujet des disciples d'Apollos, qu'ils sont engagés dans une voie entièrement fautive, quand ils attribuent à la sagesse mondaine et à la science une importance décisive dans les choses de la foi. La religion met en œuvre des facultés de l'esprit humain et des profondeurs autres que celles auxquelles la science fait appel. La sagesse que procure l'Évangile a été produite par des méthodes tout autres que la sagesse de ce monde ; la première communique des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont pas montées au cœur de l'homme par la voie de l'expérience sensible, mais qui constituent une révélation de l'esprit provenant du monde spirituel. Les sophistes se railleront, les scribes se scandaliseront de cette sagesse apprise de Dieu lui-même, aussi longtemps qu'ils demeureront ce qu'ils sont, des hommes charnels, privés de tout organe pour le monde pneumatique. A quoi bon présenter l'Évangile sous une forme agréable au monde, vu qu'il sera éternellement une folie pour les sages ? Ce n'est pas à eux que la prédication doit s'adresser, mais à la foi

du cœur simple et naïve. En effet, ce n'est que pour ceux qui s'approchent, non pas avec l'entendement, mais avec la foi, que Christ est la puissance et la sagesse divine. Ils trouvent en lui l'appui qui les sauve ; ils ont en lui la solution de toutes les énigmes de la vie. C'est là un fait que l'expérience des vingt dernières années a revêtu pour l'apôtre de la dernière évidence. Qu'on veuille bien consentir à jeter un regard sur l'église de Dieu. « Où est le sage ? Où est le scribe ? Où est le disputeur de ce siècle ? » Les sages de Jérusalem ont crucifié le Seigneur de gloire et les sages de la Grèce le tournent en ridicule. Dieu a donc manifesté la folie de la sagesse de ce monde. Mais Dieu a choisi les choses folles de ce monde pour rendre confuses les sages, et Dieu a choisi les choses faibles de ce monde pour rendre confuses les fortes, et Dieu a choisi les choses viles de ce monde, et les méprisées, même celles qui ne sont point pour abolir celles qui sont. » C'est aux classes inférieures de la société, aux petites gens dont nul ne s'inquiète qu'a été confiée la grande transformation du monde. Oui, Paul voit parfaitement bien que le développement nouveau, partant de ces rangs inférieurs, dépassera toute l'antique gloire de la puissance romaine et de la sagesse grecque. (1 Cor. I, 11-28.) Il entend déjà à la porte le bruit des pas de ceux qui emportèrent tous ces sages. Toutes les querelles d'école, tous les grands mots des systèmes qui retentissent encore dans le monde, seront demain réduits au silence. Nous proposons, nous aussi, une sagesse, mais ce n'est point celle des princes de ce monde qui vont être anéantis. (1 Cor. II, 6.) Et Paul s'exprime ainsi, non pas après coup, lorsque l'histoire a porté sa sentence, non pas après que les académies d'Alexandrie ont été fermées et que le temple de Diane à Ephèse a été orné d'une croix, mais dans un moment où l'église ne se compose que d'une poignée d'esclaves et de petits bourgeois, tandis que tous ceux qui élèvent des prétentions à la sagesse, à la culture et aux belles manières se pressent dans les auditoires des académies, tandis qu'il entend encore retentir à ses oreilles le mot de la foule : « Grande est la Diane des Ephésiens ! » C'est là le pressentiment parfaitement sûr du génie, aux yeux duquel l'avenir est prophétiquement présent. Ce qui por-

tait déjà saint Paul à juger ainsi des choses, c'est que l'heure finale lui semblait proche. Et de même qu'il met tout en relation avec le jour du Seigneur qui se tient près de la porte et qui frappe, il demande aux Corinthiens s'ils entendent se présenter devant le trône judiciaire de Christ avec le jargon du système de Philon, ou en appeler à la rhétorique d'Apollos. Aux yeux de l'apôtre, les nouveaux progrès qu'ils s'imaginent avoir accomplis, sont du bois, du foin, du chaume que les flammes du jour du jugement consumeront. Ce qu'un docteur aura au contraire produit en fait de foi ferme, d'amour, de dignité morale, tout cela subsistera dans ce grand jour quand toutes les ressources de la spéculation, tout le clinquant de la rhétorique, tomberont comme des scories. (1 Cor. III, 11-15.) Paul ne quitte pas ce sujet sans avoir jeté un regard sur l'état de l'église au moment de sa fondation ; et quelques considérations ironiques sur la plénitude de sagesse qui tout à coup a fait invasion au milieu de ces excellents Corinthiens ne manquent nullement leur effet.

L'impression produite n'est pas moins vigoureuse lorsque, d'abord après avoir remis à leur place la vanterie et la vanité des Corinthiens, l'apôtre énumère les principes et les actes immoraux qui font voir le troupeau sous le jour le plus triste. En présence d'un tel état de choses, il se voit lui-même contraint d'abaisser les exigences, l'idéal qu'il était disposé à présenter pour la vie chrétienne. Il est sans doute convaincu qu'il est meilleur pour l'homme de ne point avoir de femme. Mais, en mettant en avant ce principe, il n'avait nullement en vue de recommander l'ascétisme méritoire des esséniens et encore moins de favoriser une vie dans le désordre et le libertinage. L'unique chose que l'humanité lui paraissait encore avoir à faire, c'était de se préparer au retour prochain du Seigneur ; aussi ne pouvait-il comprendre comment une personne vivant sérieusement dans cette attente pouvait encore trouver le temps et le désir d'entrer dans les liens du mariage. En effet, le temps est si court, que ceux qui ont une femme doivent être comme s'ils n'en avaient point. (1 Cor. VII, 29.) Sans importance pour le moment présent, le mariage ne lui était apparu que comme

un obstacle aux grands préparatifs de l'avenir; « car celui qui est marié a soin des choses de ce monde, et comment il plaira à sa femme. » (1 Cor. VII, 33.) En outre, le jour du Seigneur sera précédé de grandes calamités, de terribles agitations au milieu desquelles l'homme non marié sera mieux partagé que les autres. C'est donc pour les épargner que l'apôtre les a détournés du mariage. (1 Cor. VII, 28.)

Mais ce qui montre combien saint Paul est loin de partager pour le mariage l'horreur des esséniens, pleins de dégoût pour tout ce qui est physique, c'est qu'il remet vertement à leur place les femmes par trop prudes, influencées par ces principes, exposant, par leur enthousiasme mystique, leurs maris aux pièges de Satan. Quant à ces femmes qui, se prétendant incomprises par leurs maris païens, s'étaient séparées d'eux, il leur ordonne de s'humilier devant leurs maris et de chercher à se raccommoier avec eux. Ce qu'il disait des mariages déjà conclus devait trouver également son application dans les unions en perspective. Paul maintient sans doute toujours qu'il vaut mieux de ne pas être marié; mais en tenant compte des circonstances de Corinthe, il vaut encore mieux se marier. Sans cela il ne pourrait dire aux veuves qu'elles doivent convoler, à ceux qui vivent séparés qu'ils doivent se réconcilier, et aux vierges qu'elles doivent se marier. Quant à d'autres cœurs féminins qui, dans leur agitation, croient ne plus pouvoir tolérer une union avec des maris païens, l'apôtre les prend par leur sentiment maternel. Aussi sûr qu'elles ont le sentiment que leurs enfants sont sanctifiés par leur foi, aussi sûr en est-il de même de leurs maris; « sans cela en effet vos enfants seraient impurs, et maintenant ils sont saints. » (1 Cor. VII, 14.) En parlant ainsi, l'apôtre a bien le sentiment qu'il fait une concession à l'esprit du temps, en admettant qu'on peut partager ainsi ses préoccupations entre le monde et l'avenir. Il ne cherche pas à s'en cacher, lorsqu'il ajoute, non sans quelque résignation, l'aveu suivant: « or, je dis ceci par conseil et non par commandement, car je voudrais que tous les hommes fussent comme moi, mais chacun a son propre don, lequel il a reçu de Dieu, l'un en une manière, et l'autre en une autre. » (1 Cor. VII, 7.)

L'apôtre prend à l'occasion de sa controverse sur les viandes une tout autre position que dans celle concernant le mariage. Tandis que le fait de contracter mariage lui semble comme une concession à la nature sensuelle de l'homme, l'abstinence des viandes lui apparaît comme une concession à la faible intelligence des chrétiens à idées esséniennes. Il ne sait découvrir aucune raison interdisant de manger des viandes, aussi longtemps qu'on considère la chose en elle-même. « La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient. » S'il fait une concession, c'est dans cet esprit large et généreux qui le porte à consentir à tout sacrifice, dès qu'il s'agit de gagner des âmes au royaume de Dieu. Ses adhérents de Corinthe peuvent prendre exemple sur lui, s'ils trouvent intolérable de sacrifier leur liberté aux préjugés des Juifs. « Car bien que je sois en liberté à l'égard de tous, je me suis pourtant asservi à tous, afin de gagner plus de personnes. Et je me suis fait juif comme juif, afin de gagner les juifs ; à ceux qui sont sous la loi, comme si j'étais sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi ; à ceux qui sont sans loi, comme si j'étais sans loi (quoique je ne sois point sans loi quant à Dieu mais je suis sous la loi de Christ), afin de gagner ceux qui sont sans loi. Je me suis fait comme faible aux faibles, afin de gagner les faibles ; je me suis fait toutes choses à tous ; afin qu'absolument j'en sauve quelques-uns. Et je fais cela à cause de l'évangile, afin que j'en sois fait aussi participant avec les autres. » (1 Cor. IX, 19-23.) Ainsi il s'est plié à toutes les formes, il s'est accommodé à tous les usages et à toutes les habitudes : dans les maisons juives il a observé la loi pour ne pas scandaliser ; dans les familles grecques il n'en a tenu nul compte, toujours pour ne pas scandaliser. Ses adeptes doivent faire de même. Toutefois il est une piété qui ne saurait se contenter de ce qu'on lui fait des concessions, mais qui se sent blessée et opprimée, aussi longtemps que les autres vivent d'après des principes différents des siens. C'est justement là cette piété qui à Corinthe fait un crime à saint Paul d'avoir permis, d'une manière générale, de manger des viandes sacrifiées, et d'en avoir peut-être mangé lui-même. C'est ainsi que l'apôtre se voit dans l'obligation de défendre sa

manière d'agir contre les objections peu modestes de ces hôtes étrangers, de se justifier contre ceux qui le condamnent. « Et si par la grâce j'en suis participant, pourquoi suis-je blâmé pour une chose dont je rends grâces? » (1 Cor. X, 30.) Arrogamment mis en demeure de s'expliquer, Paul en prend occasion pour rappeler à ces étrangers qui se font nourrir par l'église (1 Cor. IX, 1-12) et qui se réclament de Pierre, qu'il a, quant à lui, apôtre des gentils, fait bien d'autres sacrifices que de renoncer aux viandes sacrifiées et de se conformer aux lois juives sur la nourriture. N'aurait-il pas aussi bien qu'eux le droit de vivre aux dépens de l'église? N'aurait-il pas le droit, comme Pierre leur modèle, de mener avec lui une femme sœur? Il ne l'a pourtant pas fait, en vue d'éviter le scandale; ses adhérents peuvent agir de même dans la question controversée. Ils doivent renoncer à manger des viandes sacrifiées, lorsqu'ils voient que cela donne du scandale. « C'est pourquoi si la viande scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de chair pour ne point scandaliser mon frère. » (1 Cor. VIII, 13.) Il y a pourtant ici une réserve. L'apôtre sait fort bien qu'il y a certains frères faibles très impudents, qui ne se contentent pas qu'on évite de faire en leur présence ce qu'ils condamnent mais qui sont en outre inquiets de ce que font les autres, parce que leurs principes le permettent. C'est pourquoi Paul déclare que chacun doit acheter à la boucherie la viande qu'il veut, et s'il est invité chez un païen, il doit manger tout ce qui est placé devant lui. Les chrétiens doivent donc se garder d'imiter les pharisiens qui, à propos de chaque viande, « se demandent d'où elle vient, comment elle a été préparée, » et à propos de chaque légume « s'il a payé la dîme et qui l'a fait cuire. » Mais pour le cas où dans un pareil repas un frère faible prendrait le fort par le bras et lui soufflerait à l'oreille: « C'est de la viande sacrifiée, » il devrait cesser d'en manger, par égard, ajoute l'apôtre, pour celui qui a donné l'avertissement et à cause de la conscience. « Or je dis la conscience, non pas la tienne, mais celle de l'autre; car pourquoi ma liberté serait-elle condamnée par la conscience d'un autre? » (1 Cor. X, 28-30.) Si on s'abtient, c'est donc par égard et non par devoir et les soi-disant faibles qui se croient opprimés

dès qu'ils ne peuvent opprimer les autres, doivent savoir qu'ils n'ont nul droit de se livrer à ces enquêtes pour savoir d'une manière générale si on mange des viandes sacrifiées, mais ils doivent être fort reconnaissants lorsque, par ménagement, on s'abstient d'en manger en leur présence. Les zélés peuvent continuer d'aller disant que c'est là une doctrine de Balaam ou des nicolaïtes; qu'on donne du scandale et qu'on enseigne aux serviteurs de Dieu à manger des viandes sacrifiées; saint Paul n'était pas homme à reculer devant les noms effrayants et les vains fantômes.

L'apôtre ne fait pas non plus aucune concession pour ce qui tient à la vie ecclésiastique. Il maintient qu'aucune congrégation n'a le droit d'établir de nouveaux usages, celle de Corinthe pas plus que les autres. Ce n'est pas de son sein que la Parole de Dieu est sortie; ce n'est pas à elle seule qu'elle est parvenue; or les mœurs qu'elle introduit ne se retrouvent dans aucune autre congrégation. (1 Cor. XIV, 36.) C'était l'attitude fort peu modeste des femmes de Corinthe qui choquait l'apôtre plus que tout le reste. Dans cette prétention à se produire en public et sans voile, il voit une atteinte portée à l'honneur féminin. Voilà pourquoi il prescrit de couper les cheveux à une femme prenant de pareilles libertés, afin qu'elle ressemble tout à fait à une courtisane. (1 Cor. XI, 5-6.) Ces libres allures étaient doublement révoltantes pour saint Paul, qui était habitué aux mœurs des femmes de l'Orient. Le fait que les femmes portent des voiles ne lui semble pas un simple usage louable, mais un trait naturel inné qui enseigne également aux femmes à porter des cheveux longs. (1 Cor. XI, 15.) Si les femmes de Corinthe violent l'ordre divin, on pourrait bien voir se renouveler ce qui eut lieu avant le déluge: les fils de Dieu, les anges, qui assistaient invisibles au culte de l'église, pourraient bien se laisser prendre à la beauté des filles des hommes. (1 Cor. XI, 10.) C'était par cet avertissement que les rabbins justifiaient souvent l'obligation pour les femmes d'être voilées. Or, comme ce besoin chez les femmes de se mettre en avant procédait d'un désir d'émancipation, Paul en prend occasion pour leur expliquer que l'homme est le chef de la femme, et l'image de

Dieu. Il ne faut pas qu'aucun des deux époux prétende avoir une vie religieuse à part. Pour qu'il y ait vraiment union, il faut la prière en commun, qui implique l'harmonie des cœurs. Toutefois, ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme, en notre Seigneur. (1 Cor. XI, 11.) Aussi l'apôtre n'est-il pas partisan de ces unions spirituelles des âmes, qui séparent les époux pour ce qui est des choses les plus saintes et les plus intimes : Si les femmes veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris dans la maison. (1 Cor. XIV, 35.) Il se peut qu'il ait eu des raisons particulières de donner ces prescriptions ; avant peu il devint nécessaire de donner des instructions plus claires encore sur cet article. (2 Tim. III, 6.)

L'apôtre doit recourir à des considérations encore plus élémentaires, de simple convenance, pour rétablir l'ordre dans les agapes. Dans la description qu'il nous fait de ces repas en commun, nous voyons le grossier réalisme de la vie s'étaler sans pudeur. Voilà les riches qui déballent leurs provisions, chacun consomme ses vivres ; et, à ceux qui hasardent quelques observations, ils répondent : « Nous ne pouvons attendre. » — « N'avez-vous donc pas des maisons pour manger et pour boire ? ou méprisez-vous l'église de Dieu ? et faites-vous honte à ceux qui n'ont rien ? » La dose de charité que Paul est réduit à demander d'eux n'est certes pas grande : « C'est pourquoi, mes frères, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous l'un l'autre. Et si quelqu'un a faim qu'il mange en sa maison, afin que vous ne vous assembliez pas pour votre condamnation. Touchant les autres points, j'en ordonnerai quand je serai arrivé. » (1 Cor. XI, 33-34.)

L'apôtre devient plus sérieux encore quand il est question de la profanation des saints mystères de l'eucharistie, en renvoyant aux nombreux cas de maladie qui ont éclaté dans le troupeau depuis qu'ils prennent le pain et le vin de la cène sans distinguer le corps du Seigneur : « Et c'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et que plusieurs dorment. » (1 Cor. XI, 30.) Combien d'entre eux ont mangé et bu leur condamnation, sont devenus malades et faibles,

sont tombés et morts ! Un avertissement de ce genre était fait pour rendre sobres ceux qui avaient, déjà pris de vin, tendu une main tremblotante vers la coupe du Seigneur, ou qui avaient désiré le corps de Christ pour apaiser leur faim, sans avoir aucun désir intérieur de celui que le pain symbolise.

En finissant, l'apôtre résout avec la même supériorité la délicate obligation de ramener à l'ordre, dans les réunions, les prétendues manifestations du Saint-Esprit. Pour mettre à nu la concurrence ambitieuse des divers membres qui se trouve à la base de tous ces désordres, il leur rappelle avec une fine ironie la fable bien connue de Ménénus Agrippa. (1 Cor. XII, 12-27.) Puis il donne une description si évidemment humoristique de tous ces désordres, que ceux qui jusque-là avaient regretté de n'avoir jamais éprouvé d'impulsions à parler ce langage extatique, ne pouvaient manquer de sourire en silence, en voyant flageller si vigoureusement ces prophètes orgueilleux qui aimaient tant à se prélasser. (1 Cor. XII, 15-20.) L'apôtre en effet, au lieu de s'arrêter, plein d'étonnement, devant cette effusion nouvelle du Saint-Esprit ; au lieu de joindre les mains et de prononcer des paroles d'édification, crie plutôt au troupeau : « Mes frères, ne soyez pas des enfants en intelligence !.. Si je viens à vous, et que je parle des langues inconnues, que vous servira cela?... Si donc toute l'église s'assemble en un corps, et que tous parlent des langues étrangères, et qu'il entre des gens du commun ou des infidèles, ne diront-ils pas que vous êtes hors de sens ? » (1 Cor. XIV, 6-23.) L'apôtre ne craint donc pas de les soumettre à une douche de froide ironie, en vue d'aider la saine raison à reprendre le dessus. Il y a également des directions qui devaient avoir tout naturellement pour effet de faire battre en retraite ces bruyantes manifestations extatiques. Deux, trois personnes tout au plus devaient parler en langues dans une réunion, et cela seulement s'il y avait quelqu'un pour interpréter ce que les autres disaient en balbutiant : « Que s'il n'y a point d'interprète que cet homme se taise dans l'église, et qu'il parle à soi-même et à Dieu » (1 Cor. XIV, 28,) « car autrement tu peux fort bien rendre grâces, mais un autre n'en est pas édifié. » (XIV, 17.)

Les directions ne sont pas moins catégoriques au sujet des prophètes, qui en parlant tous à la fois et en disputant à qui aurait la parole, avaient troublé la paix de la réunion. Que ferait l'apôtre ? Désignerait-il des orateurs privilégiés pour chaque réunion ? Accorderait-il à chacun un temps déterminé ? Pour ne pas paralyser la vie de l'église il choisit un moyen terme. Deux ou trois orateurs prendront la parole chaque soir, mais lorsqu'une révélation sera accordée à celui qui est assis, le premier devra se taire et céder la parole. Que si quelqu'un prétend que le Saint-Esprit ne se laisse pas contenir de cette façon-là, l'apôtre lui répond : « Les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes, car Dieu n'est point un Dieu de confusion, mais de paix. » (XIV, 32, 33.) Paul s'engage peu dans les questions débattues par les prophètes. Il a envoyé Timothée à Corinthe pour leur dire comment il enseigne dans toutes les églises. Il ne croit nécessaire de s'expliquer qu'au sujet de la controverse concernant le corps ressuscité, car dans aucun cas il ne veut être tenu pour responsable des doctrines spiritualistes que les disciples d'Apollos ont propagées dans le troupeau. Il est évident que l'apôtre tient à bien établir qu'il n'y a pas la moindre chose qui autorise à regarder l'opinion de ces libres penseurs comme un fruit de son évangile. Le rapport immédiat de tous les travaux de sa vie avec le nouvel ordre de choses n'éclate jamais plus fortement que quand Paul assure que « si nous n'avons d'espérance en Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus misérables de tous les hommes.... Si j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse, par des vues humaines, quel profit en ai-je ? si les morts ne ressuscitent point, mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » (XV, 19-23.) Il est également touchant de voir comment pour l'apôtre la certitude de vivre un jour dans un corps spirituel se rattache à l'oppression qu'il a dû subir depuis qu'il se traîne avec le corps actuel, faible et maladif. Il dira plus tard, revenant sur cette question : « Car nous savons que si notre habitation terrestre de cette tente est détruite, nous avons un édifice qui vient de Dieu, savoir une maison éternelle dans les cieux, qui n'est point faite de main. Car c'est aussi pour cela

que nous gémissons, désirant avec ardeur d'être revêtus de notre domicile, qui est du ciel,... car nous qui sommes dans cette tente, nous gémissons étant chargés... » (2 Cor. V, 1-4.) Le poids du fini est ici aussi ce qui lui prouve la nécessité du ciel. A l'appui de ce fait immédiat de conscience, il avance encore diverses raisons : il n'y a point de pure vie de l'âme sans un corps ; d'après les lois générales du développement, les organes les plus délicats ne viennent qu'après les plus grossiers ; de même que notre corps actuel a été formé à l'image du premier Adam, nous devons avoir un second corps, à l'image de l'Adam céleste. Quant à celui qui serait disposé à douter de la possibilité d'un pareil corps entièrement nouveau et d'un tout autre genre, Paul le rend attentif au fait suivant : De même que dans la période actuelle chaque créature a son propre corps et chaque corps la gloire qui lui est propre, et — invitant ses lecteurs à élever avec lui les yeux vers le ciel de l'Ionie pendant la nuit, que tant de milliers de personnes ont déjà admiré, — de même que chaque étoile a son éclat particulier (il fait allusion au croissant de la lune dont tant de mythes et de chants de l'Asie mineure célèbrent la douce lumière, contrastant avec l'éclat du soleil), ainsi chaque corps a aussi sa gloire, ainsi brilleront les justes dans le royaume de leur Père. Il ne manque pas de les rendre attentifs à l'inconséquence de ceux qui, tout en niant la résurrection des fidèles, n'en prêchent pas moins celle de Christ. A la vérité, les adeptes d'Apollon savaient raconter du Logos devenu chair bien des choses qui ne s'appliquaient pas aux autres hommes, mais Paul n'entend pas être rendu responsable de ces spéculations. La doctrine de la résurrection faisait partie des premières choses qu'il avait annoncées à Corinthe (1 Cor. XV, 3), et il accuse fortement son accord sur ce point avec les docteurs de la Palestine. « Soit donc moi, soit eux, nous prêchons ainsi, et vous l'avez cru ainsi. » (XV, 11.)

Il n'est pas rare de voir des ouvrages qui exercent une grande influence pendant des siècles manquer le but immédiat qu'ils ont en vue. Parmi les nombreux récits de compositions immortelles des maîtres, repoussées avec dédain et ingratitude

par ceux qui les avaient commandées, on pourrait ranger l'histoire de la réception qui fut faite de la première épître aux Corinthiens. Le troupeau avait réclamé les conseils de l'apôtre, mais nullement ses réprimandes et ses reproches. Au plus fort de la haute opinion que les Corinthiens, entourés de tous les docteurs et chefs de parti imaginables, s'étaient formée d'eux-mêmes, ils se sentirent fort blessés en voyant que la nouvelle lettre de l'apôtre était encore plus vive et plus sévère que celle à laquelle ils avaient répondu récemment. Les choses se passèrent comme c'est ordinairement le cas dans de pareilles réunions ; il fallut bien subir les répréhensions, puisqu'on ne pouvait faire autrement, mais on opposa, dans la pratique, une résistance d'autant plus malicieuse à ce qui était réclamé.

Parmi ces exigences de saint Paul, il en est deux dont nous n'avons pas encore parlé. Il avait demandé d'abord que la discipline fût exercée à l'égard d'un membre de la congrégation tout à fait indigne ; il avait réclamé ensuite une participation à la collecte qui se faisait dans l'Asie mineure pour les frères de Jérusalem. Sur ces deux points il s'éleva une vive lutte dans laquelle les Corinthiens déployèrent les sentiments les plus hostiles.

Nous avons montré par divers traits où en était la moralité de beaucoup des membres du troupeau. Les habitudes de désordre moral étaient trop profondément enracinées dans la cité de Vénus Aphrodite pour que la prédication de l'apôtre eût pu les faire disparaître dès le début. Au contraire, l'évangile de Paul, que le royaume de Dieu ne consistait ni en jeûnes, ni en usages extérieurs, les Corinthiens l'appliquèrent aux rapports des sexes, entendant par là que toute satisfaction des besoins naturels était, du point de vue du christianisme, aussi indifférente que la nourriture et la boisson. Le besoin de résister aux exagérations des esséniens, déclarant que les fonctions physiques étaient en elles-mêmes un péché, pouvait aisément conduire à cet extrême opposé, tandis que Paul séparait rigoureusement tout ce qui appartenait au domaine de la chair, de la vie de l'esprit qui provient d'un monde différent. Mais plus ces désordres se rattachaient étroitement à ses principes dualistes,

plus il était révolté de l'abus qu'on faisait de sa solution : *Tout m'est permis*. Il y oppose cette parole décisive : « Toutes choses me sont permises, mais toutes choses ne conviennent pas. Les viandes sont pour l'estomac, et l'estomac est pour les viandes.... Mais le corps n'est point pour la fornication, mais pour le Seigneur... Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit ?... » (1 Cor. VI, 12-20.)

Là où de pareils principes avaient cours, Paul ne pouvait pas s'en tenir à de simples réprimandes. Déjà lors de sa dernière visite, il avait menacé de ne plus garder aucun ménagement dans le cas où les choses n'iraient pas autrement lors de son retour à Corinthe. (2 Cor. XIII, 3.) Nous comprenons ce qu'il entend par la verge et l'esprit de colère (1 Cor. IV, 21), en voyant comment il réalise sa menace. Il avait fait pressentir un châtement miraculeux. Or il s'était passé dernièrement un fait d'une nature tellement révoltante que l'apôtre ne pouvait tarder de prendre sa menace au sérieux. Un chrétien de Corinthe vivait maritalement avec sa propre belle-mère et cela encore du vivant du père qui mettait à la chose la plus vive opposition (2 Cor. VII, 12), sans que l'église eût jugé bon de mettre un terme à ce scandale. (1 Cor. V, 1-13.) Si le libertinage des Corinthiens était déjà une occasion de scandale pour les autres églises chrétiennes, ce dernier fait était un sujet d'opprobre devant toute la population païenne ; celle-ci pouvait être conduite à porter les jugements les plus sévères sur la valeur morale de la secte nouvelle. L'apôtre, en effet, rappelle avec raison que de tels faits inspirent de l'horreur aux païens eux-mêmes. De la hauteur qui dominait Corinthe on pouvait toujours voir le rocher en bas duquel Hippolyte s'était précipité en revenant de Trésène, parce que la simple accusation d'avoir commis un crime de ce genre avait suffi pour lui troubler l'esprit, tandis que de son côté la reine d'Athènes, qui n'était coupable qu'en pensée, s'était pendue lorsqu'elle avait vu que son amour pour son fils était trahi. Dans de telles circonstances l'apôtre était tenu de prononcer la parole qui irrita tellement les Corinthiens : « On entend dire de toutes parts qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et même une telle impudicité,

qu'entre les gentils il n'est point fait mention de semblable. » (1 Cor. V, 1.) Nous ignorons quelle était cette nouvelle Phèdre qui avait pris ce chrétien dans ses filets ; toutefois elle ne peut avoir appartenu à la congrégation puisque saint Paul n'étend pas son châtement jusqu'à cette personne. Le pécheur et ce mari déshonoré faisaient au contraire partie de l'église. (2 Cor. VII, 12.) Sans doute on est porté à se demander pourquoi donc un si grand pécheur fait partie de l'église, pourquoi il s'expose aux répréhensions de l'apôtre ? pourquoi ayant le sentiment de sa faute il s'expose à entendre dénoncer tous les soirs contre lui les terreurs du jugement qui approche ? Mais ce n'est pas là l'unique exemple de ce genre. Il est des natures profondément plongées dans la sensualité et dans la vie charnelle, qui, sans pouvoir se tirer du marais fangeux dans lequel elles sont prises, éprouvent un vif sentiment de dépendance et attendent que l'église vienne à leur aide contre leur impuissance morale, contre leurs remords de conscience et contre une espèce de paralysie morale. Le pécheur en question doit être tombé dans un énervement de ce genre ; car lorsque Paul a porté son mystérieux jugement, le condamné ne résiste pas ; il fond en larmes ; il est en proie à la plus grande tristesse. (2 Cor. II, 7.) Il y avait donc chez lui encore plus de faiblesse que de méchanceté. Ce qui le montre déjà, c'est que la congrégation lui avait servi de garant et avait même pris sa défense contre Paul. (2 Cor. II, 7-11.) Il faut également qu'il y eût eu quelque chose de particulier dans la position du père blessé. La congrégation reproche en effet à Paul d'avoir pris parti. L'apôtre n'avoue pas seulement que les communications des Corinthiens justifient l'église, mais il se défend résolûment d'avoir voulu lui-même prendre parti pour un bord plutôt que pour l'autre.

Mais il est des crimes pour lesquels aucune législation n'admet de circonstances atténuantes. L'affaire de l'incestueux était du nombre : Paul devait se prononcer. S'il avait renvoyé les intéressés aux tribunaux, les fonctionnaires de Gallien auraient condamné le fils à la mort ou à la déportation ; la femme aurait été exilée. Mais justement l'apôtre ne voulait pas que les membres des églises se fissent rendre justice par les païens. Que s'il

interrogeait la loi juive, elle était précise ; dans trois passages elle réclame l'expulsion du coupable du sein de l'église. (Lév. XVIII, 8 ; XX, 11 ; Deut. XXVII, 21.) Aussi est-ce avec la parole même de cette loi que saint Paul dénonce le châtement : « Chassez le méchant du milieu de vous. » (Deut. XVII, 7 ; 1 Cor. V, 13 ; I, 2.) Il porte cette sentence en se disant bien que Dieu, qui tient dans sa main la vie et la mort, saura l'exécuter sans le concours des hommes. « Mais moi, étant absent de corps, » telle est la sentence un peu obscure, « mais présent en esprit, j'ai déjà ordonné comme si j'étais présent, touchant celui qui a ainsi commis une telle action. Vous et mon esprit, étant assemblés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, j'ai, dis-je, ordonné, par la puissance de notre Seigneur Jésus-Christ, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus. » (1 Cor. V, 3-6.) Un terme était fixé à la congrégation pour l'exécution de cette sentence. Les fêtes de Pâques approchaient. D'ici là le levain devait être enlevé, afin que le troupeau célébrât Pâques avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité. (1 Cor. V, 6-8.) L'apôtre avoue qu'il ne lui a pas été facile d'écrire de ce style. Il comptait sur la conversion du pécheur, écrit-il plus tard (2 Cor. II, 2) ; il a voulu éprouver la congrégation, s'assurer de son obéissance. (2 Cor. II, 8 ; VII, 12.) Ce n'est non plus qu'au milieu d'une grande douleur et des plus vives angoisses de cœur, en fondant en larmes, qu'il a écrit ces choses, afin de n'avoir pas à en verser de nouvelles quand il se rendrait à Corinthe, la présence rendant tout plus émouvant. (2 Cor. II, 3.) Cette répréhension n'en demeurerait pas moins une démarche inquiétante. Une sentence de ce genre devait écraser le pécheur qui n'avait cessé de placer sa confiance dans le troupeau, en dépit des regards sévères qu'il avait dû plus d'une fois rencontrer. Si c'était déjà une chose terrible que d'entendre de ses propres oreilles une sentence de ce genre, à laquelle il se s'attendait peut-être pas, le fait était d'autant plus effrayant dans une époque où, du reste, comme nous l'avons vu, de nombreuses maladies et des cas de mort éclaircissaient les rangs des fidèles.

De fait, cette nouvelle bouleversa à tel point le pécheur que plusieurs personnes craignirent de le voir succomber à sa douleur. (2 Cor. II, 7.) Comme les uns trouvaient la sentence trop sévère ; que d'autres renvoyaient à l'apôtre même l'essai d'une pareille puissance miraculeuse ; que plusieurs prétendaient qu'il avait pris parti pour le père, peut-être parce que celui-ci était de ses adeptes, il s'éleva une discussion des plus vives sur l'exécution de l'ordre de Paul, ce qui assura au coupable un long temps de répit. Plus tard seulement la majorité lui infligea une punition qui parut d'ailleurs lui être assez sensible. (2 Cor. II, 7.) — On ne sait si une minorité demandait que le coupable fût réellement livré à Satan. Ce qui est sûr c'est que, dès le début, un fort parti, dans le troupeau, se révolta contre la demande de l'apôtre ; au lieu de l'incestueux ce fut Paul qui dut prendre place sur la sellette. N'était-il pas en effet ce vieux Saul qui s'était écrié avec passion à l'occasion d'Etienne : « Chassez le méchant du milieu de vous, » et qui avait assisté à la lapidation du saint ? Ne continuait-il pas à marcher selon la chair et à faire usage d'armes charnelles ? (2 Cor. X, 2, 3.) D'un autre côté, n'était-il pas trop commode, au lieu de venir lui-même exécuter la sentence, de passer à d'autres ce beau miracle à accomplir ? (2 Cor. X, 10.) Après tout, cette grande menace n'est-elle pas vaine ? A-t-il donc bien réellement ce pouvoir ou ne s'en vanterait-il que parce qu'il est éloigné de Corinthe ? (2 Cor. X, 8, 9.) Qu'il vienne seulement et qu'il fasse l'essai de son pouvoir d'accomplir des miracles, au lieu d'effrayer les gens par des épîtres. (2 Cor. XIII, 3-10 ; X, 9.) Bien loin de prendre des mesures contre le pécheur, on avait peut-être pris la résolution d'insister sur une de Paul, pour qu'il mît lui-même à l'épreuve Christ qu'il faisait parler par sa bouche. Toute la lutte avait abouti à mettre en question l'apostolat de Paul.

On comprend sans peine qu'une opposition de ce genre ne pouvait en rester à refuser obéissance à un ordre, reconnu plus tard comme trop sévère par l'apôtre lui-même, mais qu'on devait en venir de suite à mettre en suspicion ce docteur gênant. Une seconde occasion était fournie par la demande

que Paul avait faite aux Corinthiens de s'intéresser à la collecte qui se faisait dans les congrégations de l'Asie mineure et spécialement dans celles de la Galatie. (1 Cor. XVI, 1.) Les Corinthiens avaient déjà montré des dispositions à participer à cette bonne œuvre, mais quand Tite voulut exécuter la chose, la mauvaise humeur, provoquée par l'épître, ne manqua pas de se donner carrière. Paul ne les avait pas invités à prendre part à la chose par la même raison évidemment qui l'avait empêché de rien leur demander pour ses propres frais de voyage : il connaissait trop bien leur nature soupçonneuse. (2 Cor. XI, 12.) Ils s'étaient imposés eux-mêmes en grands vantards qu'ils étaient. (1 Cor. XVI, 1 ; 2 Cor. VIII, 10 ; IX, 2.) Maintenant donc, la première ardeur passée, ils se trouvaient engagés par leur promesse. Il va sans dire que la ruse de Paul pouvait seule les avoir fait tomber dans ce piège. Ils ne pouvaient revenir en arrière ; ils ne voulaient pas donner leurs contributions ; dans l'attitude de dupes, ils étaient tous disposés à reprocher à Paul ses machinations, ses ruses et ses finesses. — « Ainsi donc, dit-il, en se raillant, comme je suis rusé, je vous ai pris par finesse. » (2 Cor. XII, 16.) Cela nous explique aussi pourquoi, dans les deux lettres suivantes, Paul en appelle d'une manière si expresse au témoignage de sa conscience, en déclarant qu'il marche dans la sainteté et dans la pureté, et non dans une prudence charnelle (2 Cor. I, 12), ajoutant qu'il a entièrement rejeté les choses honteuses que l'on cache, ne marchant point avec ruse (2 Cor. IV, 11), s'efforçant de se montrer aussi clairement aux hommes que son cœur est à nu sous le regard de Dieu. (2 Cor. V, 11.)

Mais les adversaires n'en restèrent pas là. Pour si étrange que la chose puisse paraître, il est hors de doute que Paul doit se justifier de l'accusation d'avoir recherché ses propres intérêts. « Ai-je donc fait mon profit de vous par aucun de ceux que je vous ai envoyés ? Vous ai-je exploités en vous envoyant Tite ? Et Tite a-t-il fait son profit de vous ? N'avons-nous pas, lui et moi, marché d'un même esprit ? N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ? » (Cor. XII, 16.) Il faut de toute nécessité se transporter au milieu des petits intérêts des mem-

bres de cette église pour comprendre des accusations de cette nature. Rien de surprenant que ces ouvriers, ces manœuvres, qui souvent vivaient de fraude dans cette ville de commerce, se disent que quand on remue de l'argent il en reste toujours quelque chose aux doigts. (2 Cor. VII, 1 ; VIII, 20 ; XII, 17-18.) De sorte que la plus sottise des accusations leur faisait l'effet d'être la plus plausible. Ils croient avoir enfin deviné pourquoi Paul s'est tant inquiété de Corinthe et pourquoi il s'est imposé tant de souffrances et tant d'efforts dans la lutte avec ceux de la synagogue : c'était pour lui une affaire d'argent. C'était là un motif qu'ils étaient fort bien placés pour comprendre. Et comme il avait su s'y prendre habilement!!! Présent à Corinthe, il s'était gardé de demander le moindre sesterce ; une fois parti, il envoie Tite pour réclamer de grosses sommes ! (2 Cor. XII, 16.) Du moment où l'on prenait les choses par ce côté-là, il n'était pas difficile de trouver des personnes auxquelles Paul avait fait tort, qu'il avait même ruinées. (VII, 2.) Il se peut que les Corinthiens n'eussent pas entendu donner des sommes aussi fortes que celles qu'ils voyaient donner par d'autres congrégations ; si bien qu'ils se regardaient comme ruinés. Il se peut aussi que tels et tels, bien disposés d'ailleurs, eussent trop donné au premier moment, et bien qu'ils ne se fussent pas repentis de leur générosité, les autres, les adversaires, n'en croyaient pas moins bien savoir que Paul les avait ruinés. Cette hypothèse permet seule de comprendre la déclaration de l'apôtre : « Nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons corrompu personne, nous n'avons pillé personne. » (VII, 2.) Il va bien sans dire que cette accusation ne pouvait pas se soutenir un seul instant. Mais il fallait bien que la confiance dans le caractère de l'apôtre eût été fortement ébranlée auprès de ces hommes soupçonneux et remuants ; sans cela on n'aurait pas osé lancer des accusations de ce genre.

C'est ainsi que l'ivraie semée à pleines mains par les judaïsants, semblait enfin prospérer à merveille. Paul était mal placé pour intervenir ; Apollos s'était laissé détourner de rentrer à Corinthe ; il ne restait plus qu'à tourner les yeux vers Jérusalem pour voir si les apôtres établis dans cette ville con-

sentiraient à se mêler de ces circonstances si pénibles. Si la liberté du christianisme à la saint Paul avait abouti au libertinage le plus grossier, les plus aveugles ne devaient-ils pas comprendre combien la discipline de la loi était indispensable? Les représentants de ce point de vue-là ne manquaient pas. Déjà dans sa première épître, Paul y avait fait allusion en passant, disant qu'ils contestaient son apostolat sous prétexte qu'il n'avait pas vu le Seigneur Jésus. (1 Cor. XI, 1.) Le fait que ces judaisants se faisaient entretenir par le troupeau, tandis que Paul s'en abstenait, leur avait paru une preuve que celui-ci était le premier à sentir qu'il n'était pas apôtre. Comme ces gens qui niaient son apostolat étaient étrangers, Paul n'attachait pas grande importance à leur dire, s'en remettant à cette simple considération : « Si je ne suis pas apôtre pour d'autres, je le suis du moins pour vous qui êtes le sceau de mon apostolat. » Mais en cela il avait mis trop de confiance en ses Corinthiens ; il devait apprendre par expérience qu'à Corinthe on était taxé d'après les prétentions qu'on élevait soi-même. (2 Cor. XI, 21.) Ces « autres » dont l'apôtre supposait évidemment qu'après avoir établi leur droit de manger de la vigne qu'ils avaient plantée et du troupeau qu'ils avaient nourris, ils s'en iraient plus loin, étaient au contraire restés. Non-seulement ils continuaient à pratiquer leur système d'exploitation, au grand dommage du développement de l'église, mais ils s'étaient établis comme les esprits dirigeants et les meneurs. (2 Cor. XI, 19-20.) C'est de leur bord que partit essentiellement l'opposition nouvelle qui surgit à Corinthe. C'est pour cela qu'il est indispensable de bien se rendre compte de la personnalité de ces chefs de parti. Il est hors de doute qu'ils sont venus du dehors. (2 Cor. X, 13-17.) De ce qu'ils disent sur leur compte, il résulte qu'ils étaient eux-mêmes hors d'état de fonder des églises, mais ils se vantent outre mesure du travail d'autrui. Paul trouve risible non-seulement leur manière de se recommander eux-mêmes, mais aussi leur habitude de se comparer les uns aux autres, de sorte que l'église, apprenant l'éloge de chacun par la bouche des autres, se trouve pleine de leurs louanges et du récit de leurs hauts faits. « Ils ont été partout, » il est seu-

lement dommage que partout aussi ils aient été précédés par d'autres qui ont fait le travail dont les derniers venus sont maintenant si fiers. Leur mission est donc non pas de prêcher l'Évangile mais d'en vivre : ils se vantent d'être les colporteurs de l'Évangile, comme dit sarcastiquement saint Paul, seulement leur marchandise est loin d'être des meilleures. (2 Cor. II, 17.) Ils ne laissent ignorer à personne d'où ils sont venus. Bien mieux, un des titres sur lesquels ils fondent leurs droits à dominer sur le troupeau est d'être de vrais Hébreux (2 Cor. XI, 22), n'ayant point perdu leur prestige comme peuple de Dieu par le fait d'être nés dans la diaspora, des Israélites « desquels sont l'adoption, la gloire, les alliances, l'ordonnance de la loi, le service divin et les promesses. » (Rom. IX, 4.) Enfin ils appartiennent à la semence d'Abraham à laquelle seulement le salut messianique est garanti. (IX, 7 ; XI, 1.) Ces judaïsants affectent donc de prendre, à l'égard de l'église grecque de Corinthe, exactement la position que la synagogue adoptait à l'égard des païens croyants. En qualité d'Israélites ils sont des médiateurs nés du royaume messianique qui approche ; c'est à ce titre qu'ils condescendent à tendre la main aux Grecs qui, sans leur intervention, seraient perdus. Mais en retour ils exigent ce respect avec lequel le prosélyte de la porte baisait le bout de la robe du rabbi. C'est là ce besoin d'asservir, de dominer, de frapper au visage dont parle ici saint Paul, comme dans l'épître aux Galates. (2 Cor. XI, 20 ; Gal. II, 4.) Mais la multitude aime à être menée ; elle éprouve un besoin intérieur de porter la queue traînante des prêtres et des docteurs et d'abdiquer, alors qu'elle s'imagine se débarrasser par ce moyen du fardeau du péché. « Vous souffrez volontiers les imprudents, s'écrie Paul avec surprise, quoique vous soyez sages. Même si quelqu'un vous asservit, si quelqu'un vous mange, si quelqu'un prend votre bien, si quelqu'un s'élève sur vous, si quelqu'un vous frappe au visage, vous le souffrez. Je le dis avec honte, j'ai été trop faible. » (2 Cor. XI, 19-21.) A la vérité ce n'est pas uniquement à cause de leur descendance d'Israël que leurs admirateurs en font si grand cas ; ils ont à cœur un privilège, auquel Paul fait souvent allusion et que

cependant il ne peut jamais désigner directement. Ils se vantent de quelque chose « d'extérieur » (2 Cor. V, 12 ; X, 7 ; XI, 18 ; Gal. II, 6), dont ils prétendent que saint Paul serait privé. Nous ne saurions point en quoi ce privilège extérieur consiste si nous n'entendions l'apôtre dire occasionnellement : « même, quoique nous ayons connu Christ selon la chair, toutefois nous ne le connaissons plus ainsi maintenant. » (2 Cor. V, 16.) C'est donc cet unique avantage qui les place si haut au-dessus de l'apôtre. Ils ont vu Christ, ce n'est pas le cas de Paul. Il est vrai, l'apôtre est placé à un point de vue duquel ce grand privilège perd toute valeur. Avec Golgotha, dit-il, le passé a disparu avec tous les privilèges personnels, de sorte que chacun ne vit qu'en Christ ressuscité. Par conséquent nous ne connaissons plus personne selon la chair, et si quelques-uns de nous ont eu ce privilège d'avoir connu Christ selon la chair, il a disparu, car en Christ nous sommes devenus une nouvelle créature. « Les choses anciennes sont passées, voilà toutes choses sont devenues nouvelles. » (2 Cor. V, 15-17.) De sorte qu'il ne sait plus voir aucune différence entre lui et eux. « Vous regardez à l'extérieur, dit-il à l'église avec l'accent du reproche. Si quelqu'un se confie en soi-même d'être à Christ, qu'il pense encore cela en soi-même que, comme il est à Christ, nous aussi nous sommes à Christ. » (2 Cor. X, 7.) « Nous sommes à Christ et Christ à Dieu, » avait-il déjà écrit dans sa première épître. (III, 22.) Déjà alors il avait opposé à la connaissance du Sauveur pendant sa vie terrestre la contemplation du glorifié. « Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu notre Seigneur Jésus-Christ ? » (IX, 1.) Alors, comme aujourd'hui, il s'en est référé à sa vision et au fruit de son travail. (1 Cor. IX, 1-3 ; XV, 8 ; 1 Cor. XI, 23 ; XII, 10.) Tout cela pouvait être suffisant pour l'apôtre. Mais pour la conscience chrétienne ordinaire c'était pourtant un fait d'une grande importance d'être en mesure de parler comme témoin oculaire des scènes de Capernaum, de Césarée, de Béthanie ; de pouvoir raconter ce que Jésus avait dit du haut de la barque, comment il avait guéri les démoniaques, fait son entrée à Jérusalem, rendu le dernier soupir sur Golgotha ; ou d'être réduit, comme saint Paul, à prêcher un

évangile caché (2 Cor. IV, 3), cette doctrine obscure de la justification par la foi. On ne comprend que trop aisément que la multitude se tournât de préférence vers ces témoins oculaires du Seigneur. Ne sommes-nous pas toujours disposés à nous représenter comme entouré d'une certaine auréole de gloire chacun de ceux qui faisaient partie de cette multitude privilégiée à laquelle la parole vivante du Sauveur fut adressée? Mais tous ceux qui l'entendirent ne crurent pas et tous ceux qui crurent ne devinrent pas meilleurs. Ceux qui intriguent là, à Corinthe, font également partie de ces personnes privilégiées; ces souvenirs-là sont les plus précieux de leur vie; mais ce qui était autrefois véritablement de l'enthousiasme est devenu une industrie. Ils s'enorgueillissent de l'Évangile, dit saint Paul. Comme ils étaient près de tomber dans toutes ces aberrations qu'il leur représente! Ce n'est pas assez que, fiers de s'appeler chrétiens, ils prétendissent avoir en quelque sorte le monopole de Jésus; mais ils passaient aisément du témoignage qu'ils avaient partout rendu à ce qu'ils avaient fait: c'est ainsi qu'ils en venaient à se prêcher eux-mêmes, et non pas Christ.

Les grands voyages missionnaires qu'ils ont faits deviennent l'objet de leurs harangues (2 Cor. XI, 15); ils vont même jusqu'à se vanter de choses que personne en ce moment ne constate en eux (XI, 12), et d'autres encore qui, par leur nature, échappent à tout contrôle. (XII, 6.) Voilà pourquoi Paul est obligé de s'exprimer comme il le fait. (XII, 1-5.) Mais, par suite du point de vue auquel se trouvait placée la grande majorité de la congrégation, ces récits fanfarons de voyages missionnaires trouvèrent bientôt plus d'écho que n'avaient fait, quelque temps auparavant, les discours séduisants du frère Apollos. On ne se contentait pas de tolérer leurs prétentions, mais on était satisfait de leur voir prendre en main la direction de la congrégation. (XI, 20.) Ici, comme en Galatie, le principal souci des judaïsants, c'est d'exclure l'apôtre de sa propre église. Comment une personne n'ayant pas vu Jésus, pouvait-elle annoncer le véritable Évangile? Comment peut-il prétendre être apôtre, vu que le collège apostolique de Jérusalem, après le départ de Judas, s'est complété par le choix d'une per-

sonne qui avait été avec Jésus depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'aux derniers moments de l'apparition du ressuscité ? (Act. I, 21, 22.) Au surplus, quelle espèce d'apôtre pouvait donner cet homme faible, sans aucun extérieur (2 Cor. IV, 7), atteint de maladies repoussantes (IV, 10 ; XII, 7-10), souvent hors de lui, qui de plus est malade d'esprit (V, 13), et par conséquent éminemment passionné, privé de cette paix divine, de cette patience et de cette fermeté qui sont les traits caractéristiques d'un véritable apôtre ?

Pour des gens nourrissant de telles dispositions hostiles, l'affaire de l'incestueux offrait une excellente occasion de ruiner l'autorité de l'apôtre. Il est certain que c'est de ce bord-là que partent les bruits que Paul n'est pas en état d'exercer ce pouvoir dont il s'est vanté à l'égard de l'incestueux. (X, 7-10.) De sorte qu'ils réclament, d'une part, que Paul fasse ses preuves, en fournissant ces démonstrations d'esprit et de puissance qui légitiment un apôtre ; d'autre part, ils exécutent la résolution générale du troupeau, d'inviter un des grands apôtres à se rendre à Corinthe pour qu'il décide sur les lieux qui possède le véritable Evangile, la vraie prédication, l'Esprit de Dieu authentique. Il s'agissait d'une personnalité à laquelle Paul lui-même ne pût refuser la connaissance de l'Evangile et la possession de l'Esprit. Il ne pouvait voir sans inquiétude l'arrivée d'un tel personnage, vu que, par suite de l'état des esprits, cette invitation devait lui produire l'effet d'un nouveau tour des adversaires.

Il se peut que le châtement de l'incestueux ait été différé, parce que les uns comptaient toujours sur l'arrivée de Paul, tandis que les judaïsants attendaient l'homme convenable « qui était en route. » (XI, 4.) Or, comme Ephèse était plus rapprochée que Jérusalem, on conçoit que Paul ait été informé de la tournure nouvelle des choses avant l'arrivée de celui qu'on attendait ; c'est dans les quatre derniers chapitres de la seconde épître aux Corinthiens qu'il répond à ces indignes intrigues.

Il accepte l'éventualité d'avoir à accomplir un miracle pour châtier l'incestueux, mais il admet aussi que la chose puisse

tourner contre lui, dans le cas où la vérité ne serait pas de son côté. En tout cas la congrégation n'a nul droit de réclamer ce miracle comme preuve de son apostolat : « Examinez, éprouvez-vous vous-mêmes ! » crie-t-il aux personnages insolents qui doutent de lui. Pour ce qui est des autorités qu'on lui oppose, il distingue entre les grands apôtres de Jérusalem et les faux apôtres, les mauvais ouvriers auxquels il dit vertement leur fait. (2 Cor. XI, 13-20 ; X, 12-18 ; I, 19.) Quant aux premiers, si celui qui doit venir leur apporte un autre évangile, les Corinthiens feront bien de le recevoir, car il est loin de contester l'autorité des gens de Jérusalem ; toutefois il est pleinement convaincu qu'il n'en sera pas ainsi. (XI, 4-6.) Sous ce rapport-là il peut donc attendre avec confiance la réalisation du plan qu'ils ont formé. Il ne craint qu'une chose, c'est que ce nouveau culte de l'homme ne détourne l'église de Christ son maître, et, quant à lui, son ambition serait de les présenter au Seigneur Jésus comme une vierge chaste. (XI, 2.) Que les adversaires chantent leur propre gloire ou celle des grands apôtres, il n'a pas à pâlir, lui, plus devant les uns que devant les autres. C'est à la vérité une folie de se vanter soi-même, comme le font les autres, mais si les Corinthiens y tiennent absolument, il se vantera, lui aussi, non pas de ses grandes œuvres, mais de ses faiblesses. C'est alors que Paul déroule à leurs yeux le long catalogue de toutes les souffrances, de toutes les avanies qu'il a endurées pour le nom de Christ. (XI, 22-30.) A cela viennent s'ajouter ses préoccupations incessantes pour le bien de toutes les églises. — Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, lui répondent les adversaires : nous avons vu Christ et ce n'est pas ton cas. — C'est alors que, poursuivi l'épée dans les reins et poussé au pied du mur, saint Paul se résigne à leur laisser entrevoir tout un côté mystérieux de sa vie, en leur parlant des visions dont il a été favorisé. C'est avec répugnance, à son corps défendant, qu'il fait cette révélation ; aussi, après s'être exécuté, s'écrie-t-il en colère : « J'ai été imprudent en me glorifiant ; mais vous m'y avez contraint ! » (XII, 1-11.) Du reste, il veut qu'il soit bien entendu que des faits de ce genre n'ont rien de concluant. Il ne veut être apprécié que d'après ce que chacun

a vu et entendu en lui ; — c'était un trait sanglant à l'adresse des adversaires qui prétendaient fonder leur autorité sur des visions et des révélations dont aucun tiers ne pouvait rendre témoignage. (XII, 6.) Il passe plus légèrement sur l'accusation de manque de désintéressement, sachant fort bien que le troupeau ne peut prendre cette accusation au sérieux.

Les Corinthiens n'atteignirent pas leur fin qui était d'obtenir que Paul se rendit au plus vite à Corinthe. Il promet bien d'y faire une troisième visite, mais avant cela il veut attendre de voir l'effet que sa lettre produira. Il se serait alors rendu directement à Corinthe pour terminer tous les différends.

Il est très remarquable que cette fois encore Paul ne tient pas sa promesse. A la vérité il n'avait pas promis expressément une visite immédiate ; il l'avait fait dépendre de certaines éventualités. Mais cette façon d'écrire révolte les Corinthiens ; ils n'y tiennent plus : « Il écrit d'autres choses que celles qu'ils lisent. » (I, 13.) Les partisans eux-mêmes de l'apôtre ne savent plus que penser ; ils sont contraints d'avouer que c'est un homme sur lequel on ne peut compter ; qu'il forme des projets selon la chair, et que chacun, suivant ses goûts, peut, à son choix, trouver en lui le *oui* et le *non*. (I, 17.)

Pendant qu'à Corinthe on attendait avec anxiété le grand jugement de Dieu, Paul avait pris la route du nord, et pour ce qui était de la grande épreuve il en était toujours à son dire : « Examinez, éprouvez-vous vous-mêmes. » Il va de soi qu'à Corinthe on était fort contrarié de voir une situation si tendue se dénouer de la sorte. Pour les adversaires la lâcheté de l'apôtre était maintenant suffisamment démontrée ; ses adeptes eux-mêmes ne savaient peut-être plus que dire.

Paul n'en avait pas moins d'excellentes raisons d'agir ainsi. Il voulait donner le temps aux passions de se calmer. Il épargnait les Corinthiens en ne se rendant pas trop tôt à leur ardent désir et en laissant au troupeau le temps de revenir à de meilleurs sentiments. S'il se fût rendu immédiatement à leur demande, une rupture était inévitable. Il aurait été contraint d'étendre à d'autres les punitions dont il avait menacé un d'entre eux ; il aurait peut-être provoqué une séparation définitive.

C'est donc par égard pour eux et pour celui qui est la cause de tout le mal qu'il ne se rend pas à leur ardent désir. S'il a affligé le coupable, ce n'est en effet qu'en vue de son amendement. (II, 3.) Cette excuse-là n'était pas de nature à satisfaire le troupeau. Mais les circonstances se chargèrent d'amener la réconciliation. Paul venait de passer à Ephèse par une « épreuve » dont les Corinthiens eurent la nouvelle justement quand il leur adressa la dernière lettre qui nous ait été conservée. (2 Cor. I, 1-9.)

Huit mois s'étaient écoulés depuis le commencement des troubles. Tite avait été mieux reçu dans une seconde visite que dans la première. L'épître, d'abord si mal reçue, avait fini par produire son effet. La nouvelle des terribles souffrances de Paul à Ephèse avait peut-être contribué aussi à attendrir le cœur des Corinthiens; il se peut qu'humainement parlant ils aient été fiers de pouvoir se réclamer d'un tel martyr; il est fort possible que bon nombre d'entre eux se soient écriés: « Nous sommes de Paul! tandis que récemment ils voulaient tous être de Pierre. Quoi qu'il en soit, saint Paul sait que les Corinthiens sont du nombre de ceux qui ont demandé sa délivrance et qui prient encore Dieu qu'il soit épargné. Il y a mieux. Tite lui fait savoir tout à coup qu'il est ardemment désiré par l'église, qu'on est plein de zèle pour lui. C'est au moment où ils voient le danger d'être définitivement privés de l'apôtre qu'ils s'aperçoivent de tout ce qu'ils perdraient en lui. Le terrain étant ainsi bien préparé, les semences répandues par la première épître commencèrent à lever. Les membres du troupeau songèrent sérieusement à la nécessité de faire disparaître le mal qui leur était reproché. Chacun commença à s'excuser: on eut recours à des mesures disciplinaires contre l'incestueux. (VII, 11.) Tout est tellement changé que Paul à son tour doit les exhorter au ménagement. L'affaire de la collecte s'arrangea enfin. La domination usurpée des judaïsants venus de Palestine ne dura donc qu'un instant, mais les anciens adversaires sont toujours debout. Ce qui caractérise l'endurcissement dogmatique, c'est qu'il demeure insensible à tout sentiment moral. On maintient que Paul a manqué à sa parole, qu'il n'a pas relevé

le gant. (I, 16.) La lettre qu'après des siècles personne ne peut lire sans émotion ne leur avait fourni que matière à critique et à raillerie. On avait profité du récit que Paul avait fait de ses longues et cruelles souffrances, récit à arracher des larmes à des pierres, pour insinuer au troupeau qu'il recommandait à se recommander lui-même. (2 Cor. III, 1.) Toutefois le fait qu'ils trouvent qu'il recommence à flatter les hommes est un signe que le troupeau ne suit déjà plus les adversaires. Chose curieuse, en effet, au début du christianisme, les églises valent mieux que leurs chefs de file théologiques : les manœuvres et les esclaves du port de Corinthe reviennent plutôt à de bons sentiments que ces meneurs, qui se targuent d'avoir connu Jésus selon la chair. Paul, malgré tout, sortit triomphant de l'épreuve, et il peut s'écrier avec l'accent de la joie chrétienne, qui est le ton dominant de cette âme enthousiaste, exactement comme si rien ne s'était passé : « O Corinthiens ! notre bouche est ouverte pour vous, notre cœur s'est élargi. Vous n'êtes point à l'étroit au dedans de nous, mais vous êtes à l'étroit dans vos entrailles. Or pour nous traiter de la même manière (je vous parle comme à mes enfants), élargissez-vous enfin à notre égard. » (2 Cor. VI, 11-13.) Les Corinthiens s'élargirent en effet, les judaïsants ne purent l'empêcher. Selon son habitude, l'apôtre des gentils avait surmonté le mal par le bien.

Paul se rendit à Corinthe. (Hiver 58-59.) Il y trouva tellement de repos d'esprit et de recueillement qu'il put en profiter pour exposer dans son épître aux Romains sa position à l'égard de la loi juive. A en juger d'après le ton de cette lettre, on est autorisé à croire qu'il avait pleinement réussi à triompher des opposants. Ce qui paraît confirmer cette opinion c'est que, dans l'épître aux Romains, il affirme avec plus de confiance que partout ailleurs la victoire définitive des chrétiens d'entre les gentils sur les juifs incrédules. Il est également heureux de jeter un coup d'œil sur toutes les conquêtes qu'il a faites. Etabli à Corinthe, entre les deux mers, là où abordent des vaisseaux venant de l'Angleterre et de l'Espagne à côté d'autres qui arrivent de l'Égypte et de l'Asie, saint Paul se sent de nouveau saisi de son ancien désir de visiter des pays loin-

tains. Mais avant de donner suite à son projet de visiter l'Espagne il désire avoir une rencontre avec les frères de Jérusalem, en vue d'éviter des troubles dans le genre de ceux des cinq dernières années. Sans se dissimuler les dangers de l'entreprise, justement à cette heure (Rom. XV, 30, 31), il se décide à aller à Jérusalem. Il se rendra au centre même du terrible orage dont les conséquences se font sentir partout dans la diaspora. Mais il ne reculera pas devant un si grand danger, tant il lui paraît important, avant de se rendre dans l'Occident, d'assurer l'avenir du champ missionnaire de l'Orient. La belle collecte pour laquelle il s'était donné tant de peine semblait devoir ouvrir les voies à un accommodement. Paul n'était pas homme, par crainte, à faire porter cette somme par un autre. Il va donc à Jérusalem pour être bientôt entraîné dans le tourbillon qui devait aboutir à la ruine de Jérusalem et à la dispersion des juifs. La période des apôtres est terminée ; nous entrons dans celle des martyrs dont Paul ouvrira la série. Nous quittons le monde dont les lettres de Paul s'occupent, pour pénétrer dans celui que l'Apocalypse éclaire de sa lumière magique.

Les événements dont nous avons suivi le développement sont compris dans une période de vingt-sept ans. Dans ce court espace de temps, l'Évangile du Messie et la Parole de Jésus ont partout réuni des congrégations, depuis les rivages de la Phénicie jusque sur la côte occidentale de l'Italie. Dans son dernier séjour à Corinthe, dans l'hiver 58-59, saint Paul déclare que nulle part, entre Jérusalem et l'Illyrie, l'Évangile ne pourrait être une nouveauté, et qu'il doit se rendre en Espagne pour trouver des gens qui ne l'aient pas déjà entendu. La semence pouvait avoir été étouffée dans telle ou telle localité, des mesures n'en avaient pas moins été prises pour qu'elle levât dans quelques centaines d'autres.

Ce qui est certes plus important que cette propagation locale, c'est que la nouvelle religion avait jeté de profondes racines dans certaines classes de la population, si bien que les esclaves et les femmes opprimées des classes inférieures se croyaient intéressés à son triomphe. La religion des chrétiens avait donc

obtenu une prépondérance importante sur toutes les religions de l'Orient qui se faisaient concurrence. Déjà, du point de vue purement extérieur, vers le milieu du siècle, il était permis de prédire un grand avenir au christianisme.

Voici quelle était la portée historique des événements religieux de ces années-là. Les religions de l'Orient faisaient invasion dans l'empire romain. Le génie religieux de l'Orient était tellement supérieur à celui de l'Occident que les formes les plus dégénérées des cultes orientaux trouvaient encore des partisans en Occident. Isis avait son temple sur les bords du Tibre ; les lions traînaient dans les rues de Gadès le char de la mère de dieu des Phrygiens ; jusque sur les bords du Rhin s'élevaient les pierres de Méthra, rappelant le Dieu de la lumière des Perses. Toutefois, pour si puissant que fût le sentiment de dépendance qui dominait dans tous ces cultes, pour parler au cœur des hommes de cette époque, qui avaient suffisamment appris à connaître la vanité des choses de ce monde, il n'y avait que la religion qui se rapprochait de la nouvelle conception de l'univers, mise en avant par les hommes cultivés de la Grèce. De la rencontre du platonisme avec la foi en l'avenir des Hébreux naît la religion nouvelle, qui complète la conception platonicienne de tout un monde transcendant d'idées par la foi juive à un monde à venir, et qui fait voir en Jésus le médiateur au moyen duquel Dieu réconcilie le monde avec lui-même. Les religions naturistes et celles qui n'avaient en vue que les besoins pratiques avaient fait leur temps. Elles devaient être remplacées par une religion dont la substance serait une aspiration vers un monde meilleur, et qui harcellerait sans cesse l'humanité pour qu'elle fit de cette terre un royaume digne d'un monde supérieur. Saint Paul le premier avait décrit à grands traits comment pouvait s'accomplir cette pénétration réciproque de l'*au-delà* et de l'*en-deçà* ; les autres écrivains du Nouveau Testament ne font que développer son point de vue ; ceux même qui veulent faire prévaloir les idées juives ne réussissent pas à se soustraire entièrement aux conceptions de Paul. A la rédemption des cœurs était venue s'ajouter l'unité de la pensée qui, dans le cours des siècles, s'em-

para toujours plus des esprits. La foi en la réconciliation, et en la présence du monde à venir dans le monde présent, et en l'idée que ce monde-ci est fait en vue du monde à venir, est la conception qui domine tout le moyen âge. Il fallut sans doute des siècles pour arriver à cette théologie paulinienne, à l'idée complète du moyen âge qui, derrière chaque replis des choses sensibles, sait apercevoir le monde spirituel. Il fallut s'essayer, s'exercer pour que cette conception devint familière à chacun ; mais tous les contours généraux du monde nouveau se trouvent déjà chez saint Paul. Telle était la haute portée, les grands résultats *de ce temps des apôtres*. Saint Paul avait tout droit de dire : « La victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi ! »

J.-F. ASTIÉ.
